

L'Union des Cantons de l'Est

ZÉPH. NAULT, Imprimeur

Le Naturaliste Canadien
Université Laval, Québec

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

66me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 4 AOUT 1932

No. 35

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
par
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance

ANNONCES

Insertions, la ligne 30 centes
Insertions subséquentes 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou inté-
ressée, rapports d'institutions financières
ou autres seront insérés comme annonces
à 2 centes la ligne.

LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

Et la crise mondiale

C'est une heureuse et féconde initiative que vient de prendre la Ligue Catholique féminine. S'adressant par l'intermédiaire de son "Bulletin" à tous les membres des diverses sections répandues dans la province de Québec et dans le Canada tout entier, elle les presse de signer et de faire signer les suppliques pour obtenir la "consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie" et par là "la cessation des graves et universelles difficultés de l'heure présente. Ce mouvement est lancé avec la haute approbation et les bénédictions de Son Excellence Mgr l'Archevêque de Québec.

Il suffit de jeter sur le monde un coup d'œil même rapide pour constater que la crise, bien loin de diminuer, prend chaque jour une intensité plus grande et atteint plus gravement un nombre toujours croissant d'infortunés de toute condition. La crise économique n'est cependant que la conséquence logique de la crise morale, infiniment plus redoutable. Le mal est dans les âmes; c'est de là qu'il infecte tout l'organisme social. On foule aux pieds les droits de Dieu en profanant ouvertement le jour qu'il s'est réservé et cela seul suffirait à déclencher la colère divine sur le corps entier de la société. Une recherche passionnée des biens périssables, une soif ardente des jouissances sensuelles conduisent le grand nombre au mépris de toute loi morale. Les grands et les puissants pressurent les petits et les pauvres pour conserver et augmenter leurs richesses. De leur côté, les déshérités de la fortune veulent par tous les moyens avoir leur part de bonheur ici-bas. De là des conflits aigus qui peuvent aboutir à des révolutions.

Les sages de ce monde, les publicistes, les économistes, les hommes d'état se sont émus. Ils se sont assemblés pour parler, discuter et chercher le remède aux maux présents. Ils ont travaillé en vain: Le Seigneur n'était pas avec eux. Il est un homme dont les puissants du jour n'ont pas demandé l'avis et qui a parlé quand même. C'est le représentant visible du chef invisible de l'Eglise: c'est le Souverain Pontife. Des hauteurs du Vatican, d'où son regard embrasse le monde entier, il a lancé le mot d'ordre sauveur: PRIERE ET PENITENCE. On a montré dans le Cœur de Jésus la source inépuisable et toujours accessible de toutes les grâces. C'est là que nous devons puiser les eaux salutaires qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle: *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* (Isaïe, XII, 3).

Mais tel est l'ordre voulu par Dieu que nous devons aller à Jésus par Marie. Marie en effet est la médiatrice universelle des grâces: la fête liturgique établie récemment nous livre la pensée intime de l'Eglise sur ce point. Voilà la raison profonde qui pous-

se les dévots serviteurs de Marie à demander la consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie. Ils suivent en cela l'exemple et réalisent les desirs du Congrès marial de Lourdes et du Congrès marial de Sainte-Anne. Quand le monde entier aura été consacré au Cœur Immaculé de la plus tendre des mères, il semble bien que la maternité spirituelle de Marie et sa toute-puissance suppliante atteindront leur maximum d'efficacité et que des grâces sans nombre seront alors déversées sur le monde agonisant.

La Ligue Catholique féminine veut bien travailler à hâter cet heureux moment en activant le pétitionnement en faveur de cette consécration tant désirée. Que partout l'on seconde sa pieuse activité en signant les formules que la Ligue fait circuler.

ELIAS ROY, Ptre.

ORGANISATION DEFENSIVE

Le congrès tenu à Rivière-du-Loup par l'Association du Barreau Rural le 9 et le 10 juillet a eu très peu d'écho dans la presse quotidienne et hebdomadaire. Ainsi que le "Progrès du Golfe" l'a noté la semaine dernière, il n'y a pas lieu d'en être surpris; cette Association encore à ses débuts, qui, comme toute association de son caractère, n'est pas sans avoir besoin de la grande et de la petite presse pour atteindre les avocats ruraux qui n'en font pas encore partie ainsi que les justiciables qu'elle entend défendre et protéger en même temps que ses propres membres, a oublié d'intéresser les journaux aux délibérations et résolutions de son important congrès. Seul, par un privilège exclusif qu'il dut à une amabilité personnelle de l'un des hauts officiers de l'Association le directeur du "Progrès du Golfe" fut invité à prendre part à quelques réunions, du reste plutôt récréatives. Les succinets comptes rendus parus dans quelques quotidiens durent être faits par des avocats et correspondants locaux.

Toutefois, "La Patrie" de Montréal a consacré, dans son numéro du 19 juillet, un article éditorial à ce congrès du Barreau Rural, en marge des brèves notes et commentaires de notre journal. L'article du quotidien montréalais est de ton plutôt affable et sympathique à l'égard de la jeune Association professionnelle des avocats de province.

Voici, presque en entier, les observations du confrère à ce sujet: "L'Association du Barreau Rural de la province de Québec, qui vise à se constituer en organisation de défense au sein de l'Association générale du Barreau a tenu son premier congrès la semaine dernière à la Rivière-du-Loup. Les avocats de province se plaignent en effet des empiètements et des tendances centralisatrices de leurs confrères de Montréal et de Québec. Ils reprochent à ces derniers d'accaparer en quelque sorte la direction ou la réglementation de la profession et de s'arroger une influence excessive en ce qui concerne la législation et le fonctionnement des rouages judiciaires. C'est au point que les avocats ruraux ont l'impression d'être considérés comme des quantités négligeables, et cela éveille en eux l'instinct de révolte.

Le notaire Eudore Couture, qui a assisté à ce congrès de la nouvelle association, en approuve sans réserve le but et déclare, dans le journal qu'il dirige à Rimouski le "Progrès du Golfe" que, pour des raisons identiques et en raison de leurs intérêts divergents, les notaires de province ne tarderont sans doute pas à fonder une association semblable comme moyen de défense contre l'Association du Notariat de Québec et de Montréal, à moins qu'on ne cesse de les ignorer systématiquement

dans les conseils de la profession.

L'Association du Barreau rural conçoit naturellement qu'elle recouvrera le prestige auquel elle aspire en s'intéressant utilement et activement à tous les mouvements qui préoccupent l'opinion. Le directeur du "Progrès" déclare franchement que pour cela elle devra s'appliquer à s'organiser de mieux en mieux. Ainsi, maints problèmes qui se posent actuellement à l'attention des populations rurales, comme par exemple la question du fonctionnement du Prêt agricole, n'ont seulement pas été discutés au congrès de la Rivière-du-Loup. Pour exercer une influence, il faut être capable de prendre et d'imprimer une direction.

Il n'en faut pas moins complimenter le Barreau rural d'un vœu qu'il a formulé, et c'est "que nos gouvernements créent une commission composée de compétences, qui serait chargée de la rédaction des lois, jusqu'ici trop souvent couchées en style barbare et en termes ambigus."

La suggestion est importante. Les avocats de Montréal et de Québec s'en voudront de ne l'avoir pas eux-mêmes formulée les premiers. A moins qu'ils ne soient opposés à une si utile réforme, car l'ambiguïté des lois, source prolifique de procès, fait en somme plutôt leur affaire.

LE NOTARIAT RURAL

La remarque glissée incidemment dans les notes du "Progrès" (15 juillet) sur le congrès du Barreau Rural à Rivière-du-Loup, au sujet de la fondation possible, un jour ou l'autre, d'une Association du Notariat Rural, était fondée sur les murmures que l'on entend, un peu partout, de la part des notaires des districts ruraux qui ne se privent pas d'exprimer leurs griefs contre les tendances et efforts centralisateurs de leurs confrères de Montréal et de Québec.

Ce n'est un secret pour personne que les notaires ruraux souffrent d'une façon particulière, ment vive de la crise économique, et avec eux tout le peuple des campagnes où ils recrutent leur clientèle.

Pour tenter de remédier à la situation, les dirigeants de la profession notariale décidèrent, il y a quelques mois, de créer une Commission chargée d'enquêter sur les conditions existantes. Or, les membres de cette Commission ne sont que des notaires urbains, qui ne firent que des investigations fort incomplètes et ne siègèrent que dans certaines régions évidemment de choix. Inutile de dire que celle du "bas-de-Québec" fut ignorée avec une admirable désinvolture comme elle ne l'est que trop la plupart du temps par les corps publics. Ceci n'est qu'un exemple.

Toujours est-il que notre incidente remarque n'a pas passé inaperçue de maints notaires ruraux, nous en savons quelque chose! Et l'un d'eux, très attentif à tous les mouvements sociaux et économiques, — un médaillé du Gouverneur Général à la Faculté de Droit, ce qui n'est pas peu dire quand on sait que la médaille d'or du Gouverneur est attribuée au "premier" de tous les étudiants en droit qui terminent leur stage universitaire — n'a pas manqué de saisir la balle au bond en revenant immédiatement à la charge avec un article de vigoureux commentaires et d'énergiques critiques en marge du récent congrès de l'Association du Barreau Rural, article que nous publions en le "Progrès du Golfe" que, pour des raisons identiques et en raison de leurs intérêts divergents, les notaires de province ne tarderont sans doute pas à fonder une association semblable comme moyen de défense contre l'Association du Notariat de Québec et de Montréal, à moins qu'on ne cesse de les ignorer systématiquement

dans ses affaires, même — sans

exagérer — dans toutes ses activités, des rôles divers, mais extrêmement importants.

L'auteur précité de cet article, qui paraît aujourd'hui dans nos colonnes sous le titre "Contre le mouvement centralisateur dans les grandes villes — le Notariat Rural" est M. le notaire Philippe Cossette, LL. L., notaire et secrétaire-trésorier municipal à Caussapcal.

"Le Progrès du Golfe".

BIENFAITS DE NOS UNITES SANITAIRES

Lumineux exposé du Dr L.-R. Vézina au Congrès de l'Union des Municipalités. — Hygiène scolaire et infantile — La lutte à la tuberculose. — Les ravages du mauvais lait

Les bienfaits des Unités Sanitaires ont été exposés d'une façon lumineuse au congrès de l'Union des Municipalités de la province par le Dr L.-R. Vézina, officier médical de l'Unité Sanitaire de Terrebonne.

Vous admettez tous, je n'en doute pas, que la santé est le plus grand de tous les biens que nous puissions posséder, a dit avec raison le Dr Vézina. Que sans elle les richesses et mêmes les succès ne peuvent donner ce paisible bonheur que l'on trouve dans ces nombreuses familles de paysans toutes rayonnantes de santé et de vie et de force. Aussi les divers corps publics ont-ils cherché de différentes façons à doter les sujets qu'ils représentent et gouvernent d'un organisme ayant pour fonction de promouvoir et de protéger la santé de tous et chacun. Dans les grandes villes, la chose s'est faite plus rapidement et plus facilement pour différentes raisons que vous imaginez tous. Depuis 1926 la partie rurale de notre province s'est organisée en grande partie pour faire face à la situation et ne pas laisser dans l'oubli une population qui avait aussi ses exigences au point de vue santé publique. Ce que chaque petite municipalité ne pouvait se payer en fait de service de santé, devenait possible et pratique au moyen de la coproduction d'un groupe de municipalités liées entre elles par des intérêts communs. Vous saisissez d'instinct pourquoi l'Unité Sanitaire couvre un ou deux comtés plutôt qu'un territoire à limites arbitraires et sans démarcation civile. Il nous sera plus facile maintenant ces faits établis d'envisager dans ses menus détails le fonctionnement d'une Unité Sanitaire de comté et les activités qu'elle met en œuvre pour arriver à son but qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est-à-dire protéger et promouvoir la santé.

Si vous voulez me permettre, j'insérerai ici une digression qui a son importance. Toute organisation de santé publique a pour motto, agit suivant le principe qu'il vaut mieux, à plusieurs points de vue, prévenir que guérir. L'Unité Sanitaire, ne l'oublions pas, mérite dans ce tracé et ne faisons pas l'erreur d'attendre d'elle qu'elle s'occupe de traiter les malades. Elles s'éloigneraient ainsi de la raison de son existence et de sa création.

Si vous voulez me permettre, j'insérerai ici une digression qui a son importance. Toute organisation de santé publique a pour motto, agit suivant le principe qu'il vaut mieux, à plusieurs points de vue, prévenir que guérir. L'Unité Sanitaire, ne l'oublions pas, mérite dans ce tracé et ne faisons pas l'erreur d'attendre d'elle qu'elle s'occupe de traiter les malades. Elles s'éloigneraient ainsi de la raison de son existence et de sa création.

Dans Terrebonne
Continuant notre sujet voyons maintenant ce que dans Terrebonne, avec le personnel suivant: un médecin, un inspecteur sanitaire, quatre infirmières et une secrétaire, nous nous sommes efforcés de faire pour la santé de la population de ce comté. Un bon médecin, disons-le en passant, cherche d'abord à faire un diagnostic précis sur l'état de santé de son malade. Ceci fait, il lui applique le traitement requis. A notre arrivée dans le comté, en 1929, il nous fut impossible de faire l'examen complet de notre malade sur le champ. Une plaie vive saignait

à St-Jérôme et nous avons dû arrêter d'abord cette épidémie de diphtérie qui touchait un si grand nombre d'enfants dont plusieurs sont encore regrettés. Un relevé des faits antérieurs nous a permis de retracer l'origine de ce désastre et depuis nous connaissons bien certain foyer d'infection (une école) où l'on retardait trop habituellement à appliquer l'isolement du malade contagieux et à notifier les autorités sanitaires municipales. Cette expérience du début nous a permis d'enrayer l'hiver dernier une épidémie de scarlatine par la seule attention suivie apportée à ce membre important de la société qu'est l'école.

Maladies contagieuses

Nous avons ici une porte largement ouverte nous invitant à décrire la procédure suivie dans les cas de "maladies" contagieuses. Sans entrer dans tous les détails, constatons d'abord que celles-ci nous sont déclarées par le médecin de famille. Dans les cas de diphtérie et de scarlatine, par exemple, nous lui fournissons gratuitement les doses curatives pour les malades et préventives pour les contacts. Nous sommes même quelquefois appelés en consultation pour confirmer un diagnostic que les parents veulent difficilement accepter. Dans tous les cas le médecin de l'Unité Sanitaire se rend dans la famille du malade, et cherche à découvrir l'origine de la maladie par l'histoire des contacts possibles avec certains foyers connus ou suspects. Il arrive souvent que dans sa visite du contagieux, l'officier médical constate que les autres enfants, non encore atteints, n'ont pas été traités préventivement et presque toujours le médecin de famille est ensuite rappelé pour constater combien nous avons contribué à persuader les parents à accepter un traitement préventif plutôt que subir presque inévitablement le traitement curatif et la dangereuse maladie qui l'a nécessité. Toujours est-il que notre visite terminée par l'explication détaillée des mesures d'isolement tel de quarantaine, nous passons le cas à l'infirmière intéressée qui souventes fois arrête, se rend compte que nos conseils sont bien suivis ou insiste pour qu'ils le soient mieux.

Hygiène scolaire

Revenant à notre comté que nous considérons toujours, sinon comme malade, du moins comme patient nous demandant un examen médical dans un but préventif, l'Unité Sanitaire, après l'épidémie de 1929 se mettait à l'œuvre pour continuer son examen en interrogeant, d'une part les autorités municipales, et d'autre part des statistiques démographiques que l'on appelle en terme d'affaire, la comptabilité humaine. Ces deux sources d'information nous ont permis de constater que nous devions d'abord nous intéresser aux questions d'hygiène scolaire et infantile.

Nous avons abordé la première, la question d'"hygiène scolaire" en traçant un programme qui comportait en même temps que l'examen médical annuel de tous les enfants d'âge scolaire une vaste campagne d'éducation qui devait être d'autant plus fructueuse qu'elle s'adressait à un élément jeune, dénué de tout préjugé et très susceptible d'assimiler rapidement les notions d'hygiène générale et individuelle. Comme résultat, visitez maintenant la plupart de nos écoles et vous verrez que nos enfants sont propres, que l'abrevoir mécanique a remplacé le rabinet et gobelet communs; que dans les écoles de rangs, les enfants ont leur gobelet individuel, que la chaudière sanitaire avec robinet a remplacé la chaudière ouverte où chacun plongeait sa main plus ou moins propre en même temps que son gobelet. Vous verrez aussi que le

(A suivre à la 6e page)

CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Princeville est heureuse d'annoncer aux cultivateurs, qu'à l'avenir, un classificateur de pores se tiendra à ses bureaux le lundi et le mardi pour classer tous les pores qui y seront apportés.

Ces pores seront classifiés suivant leur poids et leur qualité. Une prime d'un dollar (\$1.00) sera accordée pour les pores de choix (Sélects).

C'est là un avantage que tous apprécieront puisque c'est le premier centre de classification qui est établi à la campagne.

A vous donc de prendre tous les moyens qui sont à votre disposition pour produire des pores de choix (Sélects).

La Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville

Cartes Professionnelles

AVOACTS Perrault & Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
Ministre de la Voirie et des Mines
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: rue de l'Eglise
Tél. Local et Bell

JOHN F. WALSH C.R.

AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

WILLIAM PARADIS

B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
AMOS, P. Q.

Laliberté & Marchand

AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTÉ, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureaux: Hôtel de Ville

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

B. A., L. L. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.

NOTAIRE
Assurances: Vie-Feu
Achat et vente de Déchentes
Bureau: PRINCEVILLE
Tél. J. n. o.

P. EMILE BERGERON

B. A., L. L. L.
NOTAIRE
Blanc Tourigny,
Rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE,
Tél. Local.

28 nov. 1 an.

TAPISSERIES!

A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE
"L'UNION", ARTHABASKA

La décoration entière de votre maison recevra toute notre bonne attention entre nos mains. Nous sommes toujours à votre disposition pour les prix.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD

INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

J. E. HEBERT

INDUSTRIEL ET COMMERCE DE BOIS
VICTORIAVILLE, P. Q.

Bois brut et préparé, Moulures, Bois de la Colombie, (B. C. Fir), bois de plancher en merisier, portes assorties en B. C. F. Sheetrock, Bardeaux et Lattes. Prix raisonnables. Cordiale Bienvenue.
17 Janv.—1 an

TEINTURIERS-NETTOYEURS PRESSEURS

Pour vêtements de Dames et Messieurs, Fourrures, Garnitures de Maisons, Etc., Etc.

Attention spéciale aux commandes par la malle

FORTIER FRERES

4 St-Henri — Victoriaville
Tél. 488
21 Janv. J. n. o.

LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou \$3.50 par an chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-proprétaires Poirier, Bessette et Cie, 975, rue de Bullion, Montréal, ou à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, P. Q.

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE

Littérature, Politique, Arts, Etc.
Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous.
En vente à
LA LIBRAIRIE DE L'UNION

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos parents et vos amis.

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitral, espèce de papier coloré pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrées, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 4 AOUT 1932

Le Québec minier

Le ministre du Commerce, l'hon. H. H. Stevens, vient de publier son rapport annuel sur la production minière au Canada au cours de l'année 1930. On peut y lire ce qui suit concernant le Québec minier :

"Québec, au cours des dernières années, a atteint une position dominante parmi les provinces productrices de minerais au Canada. En 1930, Québec a produit des minerais pour une valeur de \$11,215,220. Ce chiffre représente 11.1 pour cent de moins que sa production-record de 1929. Toutefois, la province garde la distinction d'être la troisième plus importante du Canada au point de vue minier. La production de minerais non métalliques, d'amiante surtout, avait été, jusqu'à ces dernières années, beaucoup plus considérable que la production de métaux. Cette différence est maintenant grandement réduite du fait d'une production augmentée de cuivre, d'or, de zinc et d'argent. Les gains dans la production sur les chiffres de 1929 ont surtout été enregistrés dans le groupe des métaux et des combustibles ainsi que par le gravier, le sable, et la pierre servant à la construction. Ces augmentations ont toutefois été contrebalancées par des pertes assez considérables dans la production des minerais non-métalliques.

La production du cuivre, évaluée à 80,310,363 livres établit un nouveau record pour la province de Québec."

Comme on le voit, malgré la crise, notre production de métaux ne se ralentit pas, grâce à l'effort du gouvernement provincial et du ministre de la Voirie et des Mines, l'hon. J.-E. Perrault.

Le jour où la crise cessera et où nous pourrions recommencer nos exportations d'amiante, dont nous sommes un des plus grands producteurs du monde, Québec prendra vite la tête des autres provinces du Dominion, au point de vue minier.

La Conférence impériale

Les relations entre l'Angleterre et les divers Dominions se tendent de plus en plus, à Ottawa.

Après la réclamation de M. Bruce, premier ministre de l'Australie, disant en termes assez nets pour être bien compris ce que ce Dominion peut offrir à l'Angleterre et ce qu'il en attend en retour, M. Baldwin, le chef de la délégation Anglaise, a publié un "statement" dans lequel il affirme que la Grande-Bretagne a toujours beaucoup plus fait pour les Dominions que les Dominions n'ont fait pour elle.

Ceci a attiré sur la délégation anglaise les foudres de M. Havenga, ministre des Finances du Sur-Afrique qui a démontré à M. Baldwin que les chiffres de son "statement", sans être erronés, ne contiennent tout de même que la balance commerciale visible de John Bull, sans tenir compte de l'autre, l'invisible, faite des profits sur les transports et les assurances maritimes, les capitaux investis dans l'Empire, et coëtera.

Si le ton de la déclaration Bruce avait été presque vif, celui de M. Baldwin très ferme, le ton de M. Havenga a été presque coupant.

Après plusieurs jours de "conservations", il est évident que les délégués n'ont pas abouti à grand chose et que la situation se corse chaque jour davantage.

Si les délibérations se continuent encore au sujet des bois, elles ont été abandonnées au sujet des textiles lainiers, des textiles de coton et des chaussures, et elles le seront probablement aussi à propos du blé.

Après avoir consulté cette liste, on se rend compte qu'il ne reste plus grands sujets à discuter et que les principaux objets de notre commerce avec l'Angleterre ont été éliminés.

Il ne faut quand même pas désespérer encore du succès éventuel des assises impériales. Il est toujours possible qu'après avoir bien établi leurs positions, l'Angleterre et les Dominions trouvent un terrain d'entente et qu'ils se lient mutuellement par des traités qui seront favorables à toutes les nations du Commonwealth.

Il ne faudrait pas que la Conférence échouât, sans quoi, la situation de l'Empire serait empirée et l'exemple donné au monde serait néfaste au point d'entraver la marche de l'Univers vers le retour à des temps plus normaux.

De bons Indices

La pêche à la morue donne bien actuellement sur les côtes de la Gaspésie. La morue est en plus grande quantité qu'elle ne l'avait été depuis nombre d'années. Une seule barque a ramené à terre plus de 350 quintaux de poisson au cours de la semaine dernière.

La récolte du foin a été excellente dans certaines parties de la province, dans d'autres, la récolte des fruits est prometteuse.

Dans l'Ouest Canadien, la moisson s'annonce bonne dans la plupart des provinces, même en Saskatchewan, qui avait été si durement affectée par la sécheresse l'année dernière.

Sur les marchés de New-York, de Montréal et de Winnipeg, les valeurs sont à la hausse.

Voilà autant d'indices, que nous n'avions pas il y a quelques semaines, d'espérer enfin le terme de la crise économique qui nous écrase depuis trois ans.

Certes, les temps durs ne sont pas finis. Il y a encore quantité de nos gens qui chôment forcément ; il y a encore des industries qui ne sentent pas le marché assez bon pour rouvrir leurs portes ; il y a encore des personnes qui n'oseraient pas construire de peur de perdre leurs économies dans un mauvais placement.

Toutefois, il y a une éclaircie dans la tempête. Comme le premier petit coin de ciel bleu aperçu après l'orage fait espérer le beau soleil, ces indices, si faibles soient-ils, font renaitre l'espérance dans les cœurs et entrevoient la fin de la période de dépression intense que nous venons de traverser et au milieu de laquelle nous nous débattons encore.

Le grand économiste américain Babson disait dans une chronique récente que des tas de gens n'attendent justement que cette lueur d'espoir pour recommencer leurs opérations. Il affirmait que des compagnies puissantes ont en tête des projets qu'elles mettront à exécution dès que la crainte de jours encore plus sombres que ceux que nous avons vécus sera dissipée. Il prévoyait que ces compagnies lanceront dans le marché de la construction des sommes énormes pour élever de nouvelles usines et pour acheter de nouveau matériel et que ces sommes seront suffisantes à employer la presque totalité des sans-travail.

Souhaitons donc que les bons indices que nous avons mentionnés plus haut se caractérisent encore davantage et le plus tôt possible afin que le monde sorte enfin du cauchemar dans lequel il vit depuis le fameux krach de la bourse, en novembre 1929.

Trois ans d'une crise comme celle-là, ce serait tout de même suffisant !

Sur les Routes provinciales

Le ministère de la Voirie reçoit des rapports encourageants des postes-frontières. Les touristes, qui, à cause d'un commencement de saison assez froid, sans doute, sont arrivés très tard pour leur visite actuelle du Québec, entre maintenant nombreux dans la province. Il est devenu presque évident que les chiffres de fin de saison seront au moins équivalents à ceux de l'année dernière, s'ils ne les dépassent pas.

Encore une fois, et il ne faut pas se lasser de le répéter, il nous faut bien recevoir ces visiteurs étrangers qui viennent chercher dans Québec quelque chose qu'ils n'ont pas chez eux, qui viennent constater qu'il existe en terre canadienne une civilisation plus vieille et plus polie que la leur.

Nous devons donc nous efforcer de leur rendre le séjour chez-nous non seulement agréable, mais reposant. Pour cela, il faut leur donner bon gîte et bon couvert dans des hôtelleries propres et marquées au coin de nos traditions canadiennes françaises.

Il faut conserver à ces habitations d'un soir leur cachet particulier de demeures Canadiennes et ne pas les calquer exactement sur ce que les Américains sont habitués de voir tous les jours chez-eux.

La journée où l'Américain se rendra compte qu'il a roulé huit ou neuf cents milles, parfois davantage, pour venir se heurter le nez contre une affiche portant les mots "Lindy's House" et "Chicken Dinner", ce jour-là, s'en sera fait de notre tourisme. Que l'on donne des noms français à nos hôtels, que l'on donne des menus français, dans les salles à manger, avec la traduction anglaise en regard, et l'on aura sûrement fait beaucoup pour retenir le touriste et l'inciter à revenir ou à nous envoyer ses parents et ses amis.

Nomination, Session, puis Election

On n'entend pas parler que de la Conférence Impériale à Ottawa de ce temps-ci. S'il est vrai que les délibérations des délégués tiennent la foule en haleine, il n'est pas moins vrai que le groupe habituel des coulisiers parlementaires se rend compte que tout ne sera pas fini quand les hommes d'état de l'Angleterre et des Dominions auront bouclé leurs malles et seront retournés chez-eux.

C'est justement en vue des activités politiques prochaines que courent toutes sortes de bruits. On dit, de plus en plus couramment, que le premier ministre Bennett, dès après la Conférence, sera fait pair d'Angleterre et qu'il s'en ira siéger à la Chambre des Lords. Il ferait en outre partie d'un comité composé d'un représentant de chacune des nations du Commonwealth, comité qui serait chargé de régler les questions tarifaires survenant entre les Dominions.

"Lord" Bennett nous quitterait, selon les calculs des conservateurs d'un certain groupe, pour donner sa place toute chaude au sénateur Arthur Meighen, en qui on a toute confiance, et qui serait le seul, paraît-il, à pouvoir conduire les bataillons bleus à la victoire lorsque viendront les élections.

Le départ de M. Bennett précéderait de quelques mois la tenue d'une session d'automne qui serait convoquée pour ratifier les ententes—si entente il y a—conclues au cours de la Conférence.

C'est à la suite de cette session d'automne que les conservateurs déclancheraient les élections, sinon dès le mois de décembre, sûrement le printemps prochain.

Les gens au courant des manœuvres politiques affirment que les agrariens et les socialistes de l'Ouest ont tellement bien compris le petit jeu tory qu'ils fourbissent leurs armes de façon à être prêt à la bataille lorsque la machine électorale sera mise en branle.

Si toutes ces rumeurs se concrétisent, Ottawa ne cessera pas, avec la Conférence, d'être le centre d'attraction politique du pays.

Le Budget de la Province de Québec

Les détails du budget de la province de Québec ne pourront être publiés qu'au mois d'août seulement. Le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, a démenti cette rumeur voulant qu'ils fussent prêts pour être édictés. "C'est d'ailleurs un fait que jamais nous les avons publiés avant le mois d'août chaque année."

La nouvelle de l'assermentation de M. R.-F. Stockwell, député de Brôme au poste de trésorier provincial, a aussi été démentie par le premier ministre qui, cependant, pressé de questions, n'a voulu faire aucun commentaires quant à cette nomination.

Une délégation des membres de l'association des manufacturiers canadiens dirigée par M. George Savoy, de Saint-Jean, et des membres de la Ligue de Sécurité ayant à leur tête, M. Arthur Gaboury, ont soumis au premier ministre un projet d'inspection des ateliers, manufactures, etc. Il s'agit de faire l'éducation de l'ouvrier et prévenir ainsi nombre d'accidents. On voudrait nommer 14 inspecteurs qui travailleraient dans l'esprit de la loi des accidents du travail à prévenir ceux-ci en instruisant l'ouvrier.

La question, a répondu le premier ministre, relève de la commission des accidents du travail qui, sans doute, sera intéressée à étudier cet excellent projet. Une somme de \$35,000 par année serait nécessaire pour assurer cette inspection, additionnelle à celle que le gouvernement dirige lui-même déjà dans l'industrie.

Un système identique existe en Ontario et donne de remarquables résultats. L'hon. M. Taschereau a demandé aux journalistes quelques nouvelles de la conférence d'Ottawa et quant à la canalisation du Saint-Laurent, il a déclaré n'avoir rien à dire pour le moment.

IL NE FAUT PAS FAIRE DE SOLlicitATION

Le Contrôleur provincial du Revenu entend faire observer la loi.—Un avis final à tous les intéressés.

Québec.—La loi qui défend la sollicitation auprès des touristes, sur les routes de la province, est actuellement mise en force avec vigueur dans les villes et les villages et M. J.-A. Bégin, contrôleur du revenu provincial, nous prie aujourd'hui d'avertir le public qu'il est inutile de lui écrire, de lui téléphoner ou de venir le voir à son bureau pour lui demander d'intervenir en faveur de telle ou telle personne.

"Nous n'avons qu'un devoir à remplir, a dit M. Bégin, c'est d'appliquer la loi votée par le parlement et rien ne nous fera

dévier de notre route. "Plusieurs personnes se plaignent que leurs hôtels ou leurs maisons de pension sont situés loin de la grande route, et qu'il leur faut employer des solliciteurs pour obtenir leur part du patronage des touristes, tandis que leurs concurrents possèdent des établissements à proximité des chemins. Ce n'est certes pas la faute du gouvernement si certains propriétaires occupent des postes désavantageux et l'on ne peut pas s'attendre à ce que nous intervenions, en laissant violer la loi, pour rétablir une situation difficile."

Nous avertissons de nouveau les propriétaires d'hôtels de cesser la sollicitation des touristes. Ce n'est pas à l'avantage de notre province, car les visiteurs se plaignent de cette pratique, et l'on viole ainsi une loi qui sera dorénavant mise en force avec vigueur à déclaré en terminant le contrôleur du Revenu provincial.

NOTES LOCALES

Sa Grandeur Monseigneur Hermain Brunault, évêque de Nicolet, était de passage à l'Hôtel-Dieu de cette ville, samedi et dimanche dernier pour l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Sévigny, malade à notre hôpital. Lundi Mgr Brunault partait pour Ste-Anne de Beupré en compagnie de son secrétaire et de Mgr Milot, en pèlerinage organisé par ce dernier.

Mme Alfred Paradis et ses jeunes filles sont revenues d'une villégiature à L'Islet.

L'honorable et Mme Lucien Cannon, et Mme Louis Larue, de Québec, étaient en visite chez l'hon. et Mme J. E. Perrault, mercredi.

M. et Madame Rodolphe Perrault, de Montréal, passent quelques jours en visite chez Mme L. O. Pepin.

M. le docteur et Mme E. T. Belleau, Mlle Belleau et M. Antonin Belleau sont partis dimanche en automobile pour un voyage à Chicoutimi.

Mme Gustave Picher est allée à St-Hyacinthe où son fils René Picher a pris l'habit chez les révérends Pères Dominicains, mercredi.

M. et Madame Victor Marceau sont revenus de Drummondville où ils ont passé quinze jours en villégiature à leur chalet.

Madame Ernest Tremblay qui passe les mois d'été en visite chez M. et Mme Tréfilé Maheu est revenue d'un court voyage à Ottawa.

M. et Mme Hormidas Langlais sont retournés à Québec, dimanche, après avoir passé quelque temps en visite chez M. et Mme Tréfilé Maheu.

M. et Mme Antonio Vignault et leurs enfants, de Montréal, qui ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme Adolphe Picher, sont partis pour un pèlerinage à St-Grégoire.

Mlle Annette Gendreau, de Providence, R. I., est en visite dans sa famille, à l'occasion du mariage de sa sœur, Mlle Mathilde Gendreau, qui doit avoir lieu le 15 août courant.

L'hon. et Mme J. E. Perrault passent quelques jours à Québec cette semaine.

Mme Lenahan, de Montréal, est en visite chez sa sœur, Mlle Louise Gaudet.

M. Valmore Bienvenue, avocat, de Québec, était de passage ici mercredi.

Mme Alfred Roy est en promenade à Québec chez son fils, M. et Mme Thomas Roy.

M. Adrien Bérubé, lieutenant, Madame A. Bérubé et leur fille, Adrienne, de la Rivière du Loup, ainsi que M. et Mme Jos. Landry, de Sainte-Anne de la Pocatière, étaient en promenade chez M. Joseph Bérubé, dernièrement.

BENEDICTION DE PONT

Dimanche dernier avait lieu à Ste-Hélène de Chester la bénédiction d'un pont entre Ste-Hélène de Chester et Saint-Fortunat de Wolfestown.

C'est M. l'abbé Bellhumeur, curé de St-Fortunat, qui a fait la bénédiction de ce pont.

Un grand nombre de personnes étaient présentes.

M. l'abbé Roux, curé de Sainte-Hélène de Chester, a adressé la parole. Il a entraîné dit que l'église était heureuse de prendre une part dans les travaux publics, et remercia l'hon. M. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines pour tout ce qu'il faisait pour son comté.

L'honorable M. Perrault, à son tour dit quelques mots. Il profita de la circonstance pour encourager les jeunes gens à rester sur la terre et ce s'il n'y avait pas suffisamment de place pour s'établir sur les terres dans Ste-Hélène de Chester et de St-Fortunat de Wolfestown, de se diriger vers les régions de colonisation au lieu de s'en aller dans les villes.

M. Wilfrid Girouard, député du comté au fédéral n'a pu se rendre à cette bénédiction de pont vu qu'il était engagé dans le comté de Drummond.

ORDINATION

UNE ORDINATION A L'HOTEL-DIEU DE ST-JOSEPH D'ARTHABASKA

Dimanche dernier, le 31 juillet, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph d'Arthabaska, S. Exc. Mgr J.-S. Hermann Brunault, évêque de Nicolet, ordonnait un jeune prêtre du diocèse de Portland. Il lui avait, conféré, la veille, les deux ordres du sous-diaconat et du diaconat. Cette précipitation sans exemple s'explique par les circonstances particulièrement émouvantes qui ont entouré le jeune ordonné.

M. l'abbé Amédée W. Sévigny, de St-Norbert d'Arthabaska, se préparait dans la paix du Grand Séminaire de Baltimore, à exercer le saint ministère dans son diocèse d'adoption, lorsque sa santé, jusque-là florissante, fut sérieusement compromise par un mal mystérieux qui ne tarda pas à menacer sa vie. Mais grâce à la bonté de ses maîtres de Baltimore et à la grâce du T. R. George P. Johnson, administrateur du diocèse de Portland, durant la vacance du siège, des démarches furent faites à Rome, avec plein succès, afin d'avancer l'accès à la prêtrise du jeune lévite. Le Saint-Père n'a pas hésité à mettre le comble à cette condescendance et il répondit par câblogramme qu'il accordait toutes les dispenses jugées nécessaires, donnant à S. Exc. Mgr l'Evêque de Nicolet le droit de procéder sans retard.

Son Excellence ne voulut laisser à personne la joie d'annoncer la bonne nouvelle. Le 21 juillet il écrivait de sa main à M. Sévigny :

"Mon cher enfant,

"A la demande du Rév. Geo. P. Johnson, D. D., administrateur S. V. du diocèse de Portland, auquel vous appartenez, j'ai accepté de vous conférer, "sacré, A moins d'avis contraire, vous serez fait sous-diacre et diacre le samedi, "trente juillet courant, et ordonné prêtre, le lendemain, "trente et un."

J.-S.-H. BRUNAUT, Ev. de Nicolet."

C'est fait, M. l'abbé Amédée W. Sévigny est prêtre pour l'éternité. Que le Seigneur qui l'a comblé de faveurs ajoute à ses bontés la grâce d'une prompte guérison pour son service et pour sa gloire.

Son Excellence adressa quelques mots aux religieuses et aux parents venus en grand nombre. Il parla de la dignité du prêtre, du bonheur de son père et sa mère qui, du ciel, voient leur deuxième fils monter à l'autel. Il invite les parents à élever leurs enfants pour Dieu et l'Eglise. Il rappelle aux religieuses que la cérémonie du matin, la première du genre dans leur chapelle, sera pour elles une source de bénédictions les plus précieuses. Ensuite le nouveau prêtre ému bénit ses frères et sœurs et tous ses parents.

A la cérémonie d'ordination, M. l'abbé Josaphat Sévigny, ptre, frère de l'ordonné, vicaire à Yarmouth, Maine, et M. l'abbé Noël Pepin, chapelain, de l'Hôtel-Dieu, assistaient Son Excellence. M. l'abbé Jos. Laferrière, représentant du Séminaire de Ste-Hyacinthe, accompagnait le nouveau prêtre. M. Laferrière a rehaussé la cérémonie d'une manière toute spéciale. En effet, il conduisait lui-même à l'autel l'enfant dont il avait été le protecteur et le bienfaiteur insigne à St-Hyacinthe.

M. l'abbé Geo. E. Roberge, ptre, remplissait les fonctions de cérémoniaire. Etaient présents au chœur : Mgr L.-A. Côté, curé d'Arthabaska, M. le chanoine Jos. Hamel, retiré à St-Norbert, Rév. Père A. Parrot, C. C. SS. de Montréal, M. l'abbé Chs-Ed. Mailhot, retiré à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, MM. les abbés Chs-Ed. Joyal, curé à St-Norbert, Edm. Châtillon, chap. des Frères du Sacré-Cœur, d'Arthabaska, Elp. Houde, professeur au Séminaire de Nicolet, Art. Bergeron, ptre, vicaire à Arthabaska, les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes et du Sacré-Cœur.

Parmi les parents qui ont assisté aux cérémonies nous avons remarqué ses frères et sœurs : Sœur Sévigny, religieuse professe de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, M. et Mme Alfred Sévigny, de St-Norbert, Mme Jacques Gauvreau, de Springvale, Me., Mme A. Cantin,

de Sanford, Me., Mme W. Trottier, de Springvale ; ses neveux, MM. Roger Proulx et Hervé Proulx, de Sanford, Maine ; ses oncles et tantes, Mme John Collet, Auburn, Maine, M. et Mme Alfred Collet, d'Auburn, Maine, M. et Mme Eugène Sévigny, de St-Norbert, M. et Mme Johnny Gauvreau, de St-Norbert, M. et Mme Amédée Giguère, M. Edmond Giguère, de Drummondville, Madame Xavier Voyer, de St-Norbert, M. et Mme Henri Gosselin, M. et Mme Joseph Voyer, de St-Norbert, Mme Louis Provencher, de Princeville ; ses cousins et cousines : Rose-Emma Sévigny, Ernest, Antonio, Yvonne, Cécile, Marie-Rose, Maurice, Henri Sévigny, de St-Norbert, M. et Mme Hector Giguère, d'Arthabaska, Lucienne, Hélène, Henri, Yvonne Giguère, de Drummondville, Rollande et Cécile Collet, d'Auburn, Maine, Mme Téléphore Brunelle, de St-Norbert, Mme Georges Poirier, de Ste-Sophie, Mme Irène Brunelle, de St-Norbert, ainsi que plusieurs autres parents et amis dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

A l'occasion de son ordination, M. l'abbé Sévigny a reçu quantité de télégrammes de félicitations et de vœux de bonheur de Rév. George P. Johnson, administrateur S. V. du diocèse de Portland, Rév. Georges Poirier, de Springvale, Rév. Jos. Kalen, ptre, Sanford, Maine, Rév. Jos. Casavan, Augusta, Maine, Rév. William Baiche, Pawtucket, Mass., Rév. Antonio Blais, Lewiston, Maine, Rév. John Murphy et John McGee, de Blackstone, les évêques du Grand Séminaire de Baltimore, M. Bapiste Goudreau, Mme Mathilde Labbé.

Le lendemain de l'ordination le jeune prêtre, accompagné de son frère, M. l'abbé Josaphat Sévigny, et de M. l'abbé Jos. Laferrière, disait sa première messe devant tout le personnel de l'Hôtel-Dieu et de parents venus en grand nombre pour remercier le Seigneur.

M. l'abbé Sévigny, retenu à sa chambre, remercie bien sincèrement Mgr Brunault, M. Josaphat Sévigny, son frère, toujours si dévoué pour lui et tous les prêtres qui sont venus rehausser de leur présence la cérémonie de l'ordination. Un grand merci aux religieuses Hospitalières Saint-Joseph qui n'ont rien épargné afin de rendre ces cérémonies imposantes. Merci à tous les parents, amis et bienfaiteurs qui ont bien voulu lui offrir à cette occasion, de riches et magnifiques cadeaux. TESTIS.

Saint-Paul de Chester

M. Laurier Lehouillier est parti pour la semaine, afin de rendre visite à son amie, Mlle Irène Tardif, de Biddeford, Me.

Mlle Lucille L'Heureux passe une quinzaine à Victoriaville.

M. et Mme Germain Lafontaine sont de retour de leur voyage de noces. Mme Lafontaine était avant son mariage Mlle Juliette Marcoux, de Victoriaville.

M. et Mme H. Héon, de Victoriaville, chez M. et Mme Elzéar Corriveau, dimanche dernier.

M. et Mme Henri Laurendeau et leur garçon, Charles-Edmond, sont partis pour une promenade dans la Beauce.

Mme Louis Houle, de Windsor Mills, dans les familles Lallier et Fréchette.

M. P. O. Lehouillier et sa jeune fille, Mlle Juliette, allaient aux Trois-Rivières, ces jours derniers, rendre visite à Mlle Aline Lehouillier, malade à l'hôpital St-Joseph.

M. Louis Philippe Couture, de Thetford Mines, passait le dimanche chez son amie, Mlle Béatrice Cantin.

M. et Mme Henri Michel, d'Arthabaska, chez M. Grégoire Lafontaine.

TERRE A VENDRE

Dans l'Abitibi, à douze milles d'Amos, à quatre milles de Saint-Félix, dans le canton Dalquier. Cent acres. Trente en culture, soixante-dix en bois de commerce. Constructions suffisantes. Excellente terre à culture ; pas de roche du tout. Puits, ruisseau à quelle distance des bâtiments. Belle récolte de foin. Taxes peu élevées. Lots à bois dans le voisinage encore disponibles. A quatre milles des moulins à scie ; bons chemins. Proche de l'école, à quatre milles de l'église. S'adresser au propriétaire.

WILLIAM PARADIS, avocat, Amos, Qué.

GRANDE AUBAINE

alimentaire

et une grande occasion

d'aider le Canada



Les fermiers canadiens produisent le blé employé dans la fabrication du Shredded Wheat. Aidez la plus grande industrie du Canada en vous régaland de cet aliment au moins une fois par jour. Vous en profiterez, et le Canada aussi.

12 GROS
BISCUITS
DANS CHAQUE
BOITE

SHREDDED WHEAT

FAIT AU CANADA • DE BLE CANADIEN • PAR DES CANADIENS



RENDEZ-VOUS AU
"SALON HERMINE"

Vous y trouverez la nouvelle
Machine perfectionnée
pour permanent

"BONAT"

Nouveau, naturel, facile, au plus
bas prix

Satisfaction assurée

En plus, ondulation à l'eau, Marcel, Komol, Papiotte,
Shampoo, Traitements à l'huile, Coupe de cheveux, etc., etc.
Téléphone 309. dès aujourd'hui pour votre appointment :
No. 309.

Mlle H. COTE, Coiffeuse,
3 Grand Tronc,
VICTORIAVILLE.

7 juillet 2 m.

Composé Sapin Fortin

POUR LE RHUME

Le meilleur remède pour toutes maladies concernant les poumons :
Rhumes, Grippe, Coqueluche, Etc., etc.

Ce remède est garanti tel que spécifié sur l'enveloppe.

Demandez le "COMPOSÉ SAPIN" à votre fournisseur.

4 août 1928.—1 an.

A CETTE ENSEIGNE VOUS TROUVEREZ

MARBRES

Américains
Italiens

STATUES

De Carrare
Italie

GRANITS

Canadiens

Américains

Ecossais

Suédois

Finlandais

Allemands

Le plus grand Choix de Monuments des
Cantons de l'Est

Depuis la modeste pierre tombale pour bébé au
plus distingué monument.

Matériaux de qualités—Travaux Soignés
DEMANDEZ UNE SOUMISSION

7 avril 6 m.

Avez-vous besoin

D'UN

Radio, Poêle McLary,
Glacière ou Machine à
Laver Electriques

VOYEZ

J.-N. PARADIS

Agent pour ENAMELS ROXO LACQUERS

Spécialité :—Débossage et Peinture

Téléphone 475 VICTORIAVILLE, P. Q.

17 mars 6 m.

L'EXEMPLE
ENTRAINE

Jean-Baptiste et Jean-Louis sont deux bons voisins qui n'ont pas de secrets entre eux. Ils possèdent chacun une belle terre qu'ils cultivent avec amour. Leur instruction ne dépasse pas la moyenne, mais l'un d'eux, Jean-Louis, aime la lecture utile. Chaque semaine, il retire du bureau de poste une ou deux revues agricoles qu'il lit attentivement de la première page à la dernière, et qu'il fait lire ensuite à toute sa famille. Jean-Baptiste ne se donne pas ce souci.

Aussi la ferme de Jean-Louis s'améliore-t-elle tranquillement d'année en année, tandis que celle de Jean-Baptiste demeure stationnaire, ou à peu près. Le premier, chaque fois qu'il voit dans un journal agricole un article annonçant que le ministre de l'Agriculture de Québec offre aux cultivateurs un nouvel avantage, indique une nouvelle orientation à suivre, se hâte d'en profiter et d'appliquer les conseils donnés. Presque toujours il fait part à son brave voisin de ce qu'il vient d'apprendre, mais l'autre n'y prête qu'une oreille distraite, surtout quand l'application de ces nouvelles notions nécessite tout d'abord une dépense, quelque faible soit-elle.

Jean-Baptiste ne considère que le présent et sa vision ne s'étend généralement pas à l'avenir, aux dividendes que pourrait lui rapporter plus tard, sous la forme de meilleures récoltes, un placement de quelques écus lâchés d'un seul coup. Il se donne cependant de la peine, il travaille peut-être plus que Jean-Louis, mais il veut que tout lui vienne du travail de ses bras, de l'effort de ses bêtes et de sa terre appauvrie par des récoltes successives.

L'autre matin, Jean-Baptiste vit Jean-Louis quitter sa ferme en voiture et prendre le chemin du Roi conduisant à la ville voisine.

—Où t'en vas-tu comme ça ? lui cria Jean-Baptiste par dessus la clôture.

—A la ville vendre mes primeurs, répondit Jean-Louis.

—Tes primeurs ? Tu es bien chanceux, toi. Chez moi, c'est à peine si ça commence à sortir de terre. Peux-tu m'expliquer pourquoi ? On est pourtant voisin, la terre est la même.

—Ça serait un peu long mon vieux... A mon retour, ce soir, j'irai te voir et je te dirai mon secret ; il n'est pas bien malin, tu verras.

La brumante arrivée, Jean-Louis se rendit chez son voisin. En sa qualité de familier de la maison, il entra tout bonnement dans la cuisine où la famille de Jean-Baptiste terminait le souper.

Jean-Louis s'approcha de la table et, mettant la main dans son gousset il en sortit de beaux billets de banque et des pièces d'argent qu'il aligna sur la nappe de toile du pays.

—Je rentre du marché, expliqua-t-il, et regarde ce que j'en rapporte en échange de mes primeurs... Quarante-deux belles piastres et quelques sous. Ça ne te fait pas envie ?

—Oh ! oui, bien certain... Mais je n'ai pas la chance, moi... Ça ne pousse pas sur ma terre, tandis que sur la tienne, ça vient tout seul à ce que je peux voir...

—Non, pas tout seul, mon ami. J'y mets du mien, et autre chose encore, depuis l'an dernier...

—Quoi donc ?

—Des engrais chimiques...

—Ah ! tu m'a déjà parlé de cela... Mais ça coûte de l'argent... Et puis, est-ce que c'est bien utile ?

—Utile ? Mais combien donc ! Ma charge de primeurs de ce matin en est la preuve. L'été dernier, tu te souviens que je t'ai proposé de nous mettre ensemble pour acheter au moins quinze tonnes d'engrais chimiques afin de bénéficier de l'octroi que le gouvernement provincial accordait pour nous encourager à adopter cette pratique. Tu me répondis que tu ne voulais pas risquer ton argent... Quand j'ai vu cela, j'en ai parlé à Lagacé, notre deuxième voisin... Tu sais qu'il a un gars qui étudie à Ste-Anne... Il lui a écrit pour se renseigner, parce qu'il croyait que je m'emballais, et le fiston lui a répondu qu'il ne pouvait faire une meilleure affaire... A nous deux on a acheté une vingtaine de tonnes d'engrais chimiques, on a touché l'octroi du gouvernement, on a engraisé nos terres l'automne dernier, et tu vois

ce que ça rapporte...

—Et Lagacé, lui ?

—Lagacé ! Il était sur le marché en même temps que moi, ce matin, et il a vendu autant que moi... On aurait aimé ça de l'avoir avec nous...

—Je n'aurais pas détesté d'y être, c'est vrai, pour y faire autant d'argent que vous, mais je n'avais rien à vendre, moi...

—C'est de ta faute, mon vieux, laisse-moi te le dire... Si tu m'avais écouté, l'été dernier, la terre aurait rendu en même temps que les nôtres, ce printemps, et quelques voyages à la ville, quand les gens s'arrachent les primeurs, l'aurait récompensé au-delà de la dépense...

—Peut-être !... Mais dis-moi donc, c'est si utile que cela, les engrais chimiques ?

—Assurément, mon ami. Tu sais, de même que les hommes et les chevaux s'épuisent au travail, une terre s'appauvrit à force de produire. Chaque récolte qu'elle fournit lui enlève des matières organiques indispensables à la vie des plantes. Ce que les récoltes lui arrachent annuellement, il faut la remplacer. Les engrais chimiques sont, je pourrais dire, des éléments reconstituants tout comme les fortifiants que l'on donne à un malade pour lui rendre sa ancienne vigueur. Il faut que le cultivateur soigne sa terre comme un médecin soigne ses malades...

—Sais-tu que tu es savant, toi, pour me dire toutes ces choses...

—Allons donc, je ne pas plus savant que toi...

Mais il y a des savants, des experts, des techniciens qui pensent, qui étudient pour nous. Ils recherchent des formules, ils en font l'essai, et notre gouvernement nous encourage ensuite à mettre en pratique, pour notre bien, le résultat des découvertes faites et expérimentées déjà. Ce que je te dis, je ne l'ai pas trouvé dans ma tête, mais je l'ai appris sans me fatiguer l'esprit en lisant les revues agricoles, ainsi que les bulletins et les circulaires distribués gratuitement par le ministère de l'Agriculture de Québec.

Tiens, j'ai justement reçu, hier, une lettre circulaire du sous-ministre qui se rapporte aux engrais chimiques... Elle annonce que le ministre de l'Agriculture, l'honorable Adélard Godbout, pour nous encourager à acheter encore cette année des engrais chimiques, met à notre disposition des nouveaux octrois suivants...

Et Jean-Louis, sortant de la poche intérieure de son veston une circulaire un peu froissée, lut ce paragraphe :

"Le ministère de l'Agriculture de Québec remboursera une cent et demi pour chaque livre d'azote soluble dans l'eau, une cent pour chaque livre d'acide phosphorique assimilable, et une cent pour chaque livre de potasse soluble dans l'eau à tout acheteur-cultivateur qui ne sera pourvu des engrais chimiques pour les appliquer sur sa ferme, dans le cours de l'année commençant le 1er juillet 1932 et finissant le 1er juillet 1933."

Tu n'as pas envie qu'on se mette ensemble cette année pour en acheter et profiter de cet octroi ? poursuivait Jean-Louis.

—Sais-tu que tu me tentes, répondit Jean-Baptiste... Mais ça coûte de l'argent...

—Et si ta femme tombait malade, la laisserais-tu mourir pour ne pas payer les remèdes ? Evidemment, pas plus que tu ne donnes tes récoltes, on ne te donnera les engrais chimiques. L'Agriculture, c'est un vrai commerce aujourd'hui. Il nous faut vendre et acheter, acheter et vendre. Mais considère que le gouvernement nous rembourse une partie de la dépense et songe à l'argent que tu pourras faire l'an prochain avec des récoltes plus hâtives et plus belles...

—Et qu'est-ce qu'il faut faire pour bénéficier de cet octroi ?

—Il y a certaines conditions faciles à remplir, mais elles sont toutes clairement mentionnées dans cette circulaire. Je vais écrire ce soir même au Chef du Service de l'Economie Rurale, au ministère de l'Agriculture, à Québec, pour lui demander une autre copie de cette lettre. En attendant, garde la mienne et étudie-la... Tu y trouveras ton profit...

—Je le pense bien, après tout ce que tu m'as dit...

—Et l'an prochain, mon vieux

Jean-Baptiste, nous serons au moins trois de notre rang, Lagacé, toi et moi, à aller vendre en ville, bien avant les autres, de bons et beaux produits, pas vrai... ?

—C'est entendu, on sera trois, promet Jean-Baptiste, et je rentre moi aussi à la ferme avec de belles piastres...

Francis DESROCHES

Victoriaville

—Le 1 juillet dernier a été célébré en notre église paroissiale le mariage de Mlle Alida Fournier, fille de M. Louis Fournier, avec M. Arthur Bisson, fils de M. Joseph Bisson, tous deux de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lauzière, vicaire, qui a officié à la messe.

Le chant a été bien rendu. M. Lucien Daveluy touchait l'orgue, M. Henri Fournier, de Plessisville, rendit avec âme l' Ave Maria de Gounod, et Mlle Simonne Audet chanta ensuite "Epoux soyez heureux".

La mariée, qui était accompagnée de son père, M. Louis Fournier, portait une jolie toilette bleue d'azur et parure de mantes de robes, et son bouquet se composait de roses rose et de muguet. Le marié était accompagné de son père, M. Joseph Bisson.

Les couples d'honneur étaient M. Willie Nault et Mlle Alma Fournier, sœur de la mariée, et M. Sylvio Croteau et Mlle Yvonne Bisson, sœur du marié.

Immédiatement après la cérémonie les mariés et leurs nombreux invités se rendirent chez le père de la mariée, M. Louis Fournier, où eut lieu le déjeuner des noces. On s'amusa avec entrain. Il y eut chant, musique, déclamations et discours.

Dans l'après-midi, tous se rendirent au Collège du Sacré-Cœur de Victoriaville, rendre visite au Rév. Frère Eudore, frère de la mariée.

Le soir, le souper eut lieu chez le père du marié, M. Jos. Bisson.

La soirée se passa au milieu de la plus franche gaieté. Il y eut chant, musique, discours.

Pour la soirée, la mariée portait une jolie toilette en crêpe georgette couleur beige, modèle Lelong, garnie de dentelle et des soulards de satin noirs.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Nous souhaitons aux nouveaux mariés beaucoup de bonheur et longue vie.

L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

Téléphone 157

UNE GRANDE LECON
DE CHOSES

Quatre semaines seulement nous séparant du plus grand événement local de l'année : l'Exposition de Sherbrooke. Or, nous nous demandons si tous les citoyens de cette ville, si tous les citoyens de cette région ont pris la résolution sérieuse d'assister à cette exposition de 1922 un succès sans précédent.

Non seulement faut-il empêcher que notre exposition périsse, mais il est possible, croyons-nous, de lui donner, cette année, un regain d'activité et d'importance. C'est possible, pourvu que chacun y aille de son brin d'optimisme et de coopération.

Au cours d'articles précédents, nous avons insisté sur l'urgence qu'il y a de donner à l'exposition locale un caractère industriel plus prononcé que celui qu'elle présente d'ordinaire. C'est un point qui paraît être de mieux en mieux compris puisque, déjà, plusieurs importants industriels des Cantons de l'Est ont promis d'unir leurs efforts à ceux des directeurs de l'Exposition en vue de multiplier, dans les pavilions de l'E. T. A. A., les exhibits industriels.

Mais nous avons dit aussi que l'exposition locale se devait de conserver le caractère agricole qui l'a toujours distinguée depuis ses origines, et cela est essentiel, car l'exposition de Sherbrooke est justement considérée, dans toute la province, comme la meilleure leçon de choses agricoles que nous ayons dans le Canada français.

Leçons de choses, notre exposition est aussi en quelque sorte un cours abrégé d'économie rurale.

On sait que les problèmes ruraux se font de plus en plus nombreux et complexes. Or, pour les résoudre d'une manière satisfaisante, il faut recourir aux lumières de l'économie

rurale, c'est-à-dire à la science de l'organisation et de l'administration de la ferme, de manière à en retirer le plus de bénéfices possibles d'une manière économique.

L'économie rurale nous guide aussi dans l'édification des bâtiments de la ferme ; ses principes nous enseignent qu'il faut construire sans luxe ruineux, car c'est un capital improductif. Cependant, il faut ménager certaines commodités nécessaires à l'économie de la main-d'œuvre et de nature à rendre le travail agréable et facile. Ceci exerce une plus grande influence qu'on semble le croire sur la désertion des campagnes. Le cultivateur qui, après une journée de durs labeurs, est obligé de faire son ménage dans des conditions tout à fait désavantageuses, subit peu à peu l'action déprimante d'un tel état de choses et il cherche ailleurs ce qu'il pourrait trouver chez lui avec un peu plus d'ordre.

L'économie rurale nous enseigne aussi les principes d'une bonne comptabilité, si nécessaire au succès d'une bonne exploitation agricole. Un bon système de comptabilité est le seul moyen de connaître, de faire disparaître ou d'atténuer les causes du coulage qui existent toujours sur une ferme. C'est encore un excellent moyen de développer l'initiative des fils de cultivateurs et leur amour du sol.

L'on entend parler et traiter de tout cela à l'Exposition de Sherbrooke ; c'est pourquoi nous n'encourageons jamais trop nos agriculteurs à visiter tous les ans cette grande foire agricole.

"LA TRIBUNE"

Nous venons de recevoir un bel assortiment d'articles en cuir d'une maison française, de Limoges (France) que nous vendrons à bon marché—Librairie de "L'Union"



Donnes y d'la Molson

... il deviendra
plus conciliant

Il y a la bonne et la mauvaise manière de commander de la bière. La bonne manière de la commander, c'est de dire : "de la MOLSON". Cela vous pose tout de suite comme un connaisseur de bière. Vous ajoutez ensuite à votre gré, "India Pale" (c'est-à-dire "la bière de votre choix vous assure la santé, vivifiante et de bonne conservation. Ayez soin d'en bien spécifier le nom, à la taverne ou chez votre épicer.

Auguste BOURBEAU, B.A. B.C.L.

Syndic autorisé, Liquidateur de faillites, etc.

BUREAU: No. 186 RUE NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE

Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—M. et Mme Wilfrid Leblanc, de Nashua, étaient en visite chez leur mère Mme Germain Leblanc, des Pointes Beaudet, ces jours derniers. M. et Mme Leblanc ont fait le voyage en automobile.

—Mlle Florence Fréchette, de Coaticook, était en visite chez M. et Mme et Mmes Wilfrid Paris.

—M. et Mme R. de Villers sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Romuald Paradis.

—Mlle Jeanne Turcotte, des Trois-Rivières, était en visite chez Mme J. U. Turcotte, ces jours derniers.

—Il y a deux semaines on nous a fait écrire qu'il y a quinze cents milles, de la tête des Grands Lacs jusqu'à Montréal. Nous avions envoyé 1500 de la tête des Grands Lacs à Montréal et à eau profonde. De la tête des Grands Lacs à Montréal il y a 1182 milles, soit 1000 milles pour les Grands Lacs et 182 milles de Kingston à Montréal. On nous faisait dire 162 milles, de Kingston à Montréal, quand c'est 182 milles. Il y a 115 milles de Kingston, en territoire international, et 67 milles en territoire purement canadien, en tout 182 milles. Voilà les distances pour cette fameuse canalisation dont il a été et dont il sera beaucoup question.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Lucien Croteau, maître-barbier, qui a été malade, est assez bien pour vaquer à ses affaires.

—MM. Arnould et Guy Bourbeau, P. Henri Descôteaux, qui ont passé la huitaine au lac Nicolet, sont revenus samedi dernier. M. Guy Bourbeau est retourné passer la semaine.

—M. Alfred Blanchette, continer du lac Nicolet, passe la quinzaine au Club Brompton.

—Un plombier a reçu une sommation d'avoir à payer \$25.00 pour avoir mis le feu par négligence à une maison. Les assurances réclament ce montant de \$25, qu'elles ont payés à l'assuré. C'est dire que MM. les plombiers qui se servent de torches pour faire fondre du coaltar dans des chaudières, devront faire attention de ne pas se rendre responsables de dommages qui pourraient faire dommage à leur pécule.

—Lundi matin, 1er août, a été célébré en notre église paroissiale le mariage de Mlle Rose-Annette Beaudet, fille de M. Ernest Beaudet, rentier, avec M. J. Roberge, comptable de la banque de Montréal, à Mégantic. M. Ernest Beaudet et M. Pelletier servaient de témoins à Mlle Beaudet et à M. Roberge.

—La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Edouard Crochetière, d'Ottawa, parent de la mariée. Le chant et la musique ont été très bien rendus par le chœur de l'orgue, sous la direction habile de M. Lucien Daveluy.

—Immédiatement après la cérémonie du mariage a eu lieu le déjeuner des noces et la réception chez M. et Mme Ernest Beaudet, de la rue St-Augustin. L'heureux couple est parti en voyage de nocces aux Chutes Niagara, et nous leur offrons nos félicitations et les meilleurs souhaits de bonheur.

—La mariée a reçu de riches cadeaux. Quelques jours avant son mariage de nombreuses amies de la mariée se réunissaient au chalet "Les Cèdres" pour offrir à la future épouse leurs souhaits de bonheur et de nombreux objets d'usage domestique.

—Il y a des locataires qui vont et viennent, d'un foyer à un autre, qui ne paient jamais ou presque jamais de loyer. Heureux gens qu'on nomme parasites, car ils vivent sur le dos des propriétaires. Nous en avons une équipe à Victoriaville, qui invoquent le temps "dull", mais qui ont de l'ouvrage.

Dr Edgar Larouche, B.A.

DENTISTE-Victoriaville

Voisin de la Banque Canadienne Nationale TRAVAUX DENTAIRES FAITS AVEC :

Soins minutieux

Matériel de Choix

Prix très modérés

Bureau ouvert jusqu'à 9 heures du soir

à l'année. C'est une manière comme une autre de se faire communiste, mettre tous les biens en commun.

—M. et Mme Sasseville L'espérance, leurs enfants, sont revenus d'un voyage dans le bas de la province, et sont arrivés à Kamouraska, et à plusieurs endroits de villégiature.

—Le pèleriage annuel de la Bonne Sainte-Anne a eu lieu lundi dernier, pour notre paroisse et les paroisses environnantes.

—Nous avons le plaisir de saluer la nouvelle Supérieure de notre couvent, révérende Mère Ste-Marie-Anne, qui remplace la révérende Mère Ste-Narcisse, qui a laissé de bons souvenirs. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et un heureux séjour à notre couvent.

—Nous saluons aussi le nouveau directeur de l'Académie des garçons, le révérend Frère Régis, qui remplace le révérend Frère David, qui s'en va au directorat de l'école normale des Frères, au noviciat à Arthabaska. Nous souhaitons la bienvenue au révérend Frère Régis et les meilleurs succès.

—Les Commissaires doivent faire faire des travaux de réparations au toit de l'Académie, qui s'en va en ruine. On doit gratter la tôle, la souder et appliquer une peinture spéciale et très durable.

—Les vacances sont plus que doublées, et nos jeunes commencent à devenir pensifs. Nous leur conseillons d'en bien profiter.

—Mlle Esther Côté, qui a passé quelque temps chez des amis à Québec, est revenue dans sa famille, ces jours derniers.

—Le conseil municipal a eu sa séance mensuelle pour établir la taxe annuelle, qui restera la même que les années dernières, soit \$1.10.

—M. et Mme Henri Baril, de Montréal, Gisèle et Marcel Baril, leurs enfants, qui ont passé deux semaines chez des parents, MM. et Mmes J. O. Carignan et Philippe Marchand, chez M. J. Baril, d'Arthabaska, sont retournés à Montréal.

—M. Wilfrid Jutras revenait avec sa famille, dimanche dernier, d'un voyage dans le comté de Nicolet, quand à St-Valère, arrivés près d'une demeure de cultivateurs, un imprudent sortait un peu trop vite de sa cour, en automobile, et les deux automobiles se rencontrèrent en collision, causant des dommages matériels assez considérables. Nous sommes heureux d'apprendre que M. et Mme Jutras et leurs enfants n'ont pas subi de blessures appréciables, et nous les en félicitons.

—Un party de jeunes filles et de garçons est venu chez M. et Mme Léopold Descôteaux, dimanche dernier.

—M. Edouard Côté, E.E.M., qui a fait le tour Montréal-New York, est revenu, ces jours derniers, enchanté. Il était avec M. Marcel Garneau, régistrateur, d'Arthabaska.

—C'est le temps d'acheter des lots dans la ville. Pourquoi attendre pour payer beaucoup plus cher. Hâtez-vous et construisez-vous une belle demeure.

—M. et Mme Wilfrid Laliberté, Mme Auguste Bourbeau, Mmes Marthe et Madeleine Laliberté, sont allés passer la journée au lac Nicolet, lundi.

—Les municipalités civiques et scolaires ne peuvent faire faire la révision de leurs livres par n'importe qui. Ce doit être un comptable licencié, ou un comptable approuvé par la Commission des Affaires Municipales. Bien se rappeler cela.

—M. et Mme J. W. Paradis, leurs deux enfants adoptifs, sont revenus ces jours derniers d'une villégiature à Old Orchard Beach. Ils ont en même temps visité quelques villes de la Nouvelle-Angleterre.

—Savez-vous ce que c'est un communiste ? Bien simple, car c'est un homme qui veut prendre votre bien et le dépenser. De quelle façon ? En achetant chez un marchand, à qui il devra de-

mander la moitié ou les biens. En fin de compte, ce communiste va ronger tant qu'il y en aura et tant qu'il y aura quelque chose pour le promener, pour lui vendre de la marchandise, pour lui fournir de l'argent. Ensuite ? Il sera obligé de travailler pour gagner son pain à la sueur de son front. C'est ça un communiste, à l'exception que ce communiste est généralement un paresseux, qui veut ronger le bien d'autrui. C'est un vrai cercle vicieux que le communisme, et cherchez d'autres solutions que de retourner à la vie primitive pour recommencer en neuf, etc.

—Vous trouverez chez M. B. L. PICHÉ, un très beau choix de chapeaux de 75 cts, \$1.00 et \$1.50, ainsi que Bas, Gants, Corsets, Lingerie, etc., à un prix très bas. Aussi toujours en mains les célèbres produits Roger et Gallet.

Édifice Manoir Victoria Victoriaville

21 juil. 4 f.

—Nous avons presque autant d'ouvrage que les années dernières ; les produits sont baissés considérablement, et il ne manque pas de gens pour crier famine. Cela n'empêche pas d'acheter toutes sortes d'articles à tant par mois, et ce sont des choses dont on peut facilement se passer. Allons-y Allonzo, au bout du banc la culbute.

—Il y a eu plusieurs terrains de vendus au lac Nicolet pour les villégiaturistes, la plupart, de Victoriaville. Seulement, on est à se demander qui est sur le lot de l'autre. Le seul qui a son terrain patenté parmi ces villégiaturistes doit faire passer la lunette d'un arpenteur pour découvrir la borne qui fait la limite de son terrain.

—Mme J. A. Comeau, de Montréal, passe l'été chez sa sœur, Mme Léopold Descôteaux.

—Mgr Camille Roy, de Québec, était chez M. le Dr Geo. Côté, ainsi que M. l'abbé Comte, de Montréal.

—M. Guillaume Dunn, de Montréal, a passé quelques jours chez sa mère, Mme H. H. Dunn.

Kingsey Falls

—Vendredi dernier fut chanté le service de Mme Mathilde Croteau, épouse de M. Arsène Lambert, à l'âge de 86 ans. La défunte laisse pour la pleurer deux enfants Zéphirin, de Laconia, et Angéline, Mme William Drapeau, de Kingsey Falls.

Suivaient la dépouille mortelle son époux, M. Arsène Lambert, M. et Mme William Drapeau, M. et Mme Alfred Lambert, de St-Félix de Kingsey, M. et Mme Ernest Lambert, d'Asbestos, M. et Mme Louis Lambert, M. et Mme Wilfrid Lemieux, M. et Mme Arthur Lemieux, M. et Mme Willie Drapeau, MM. Louis et Rosaire Drapeau, tous de Kingsey Falls.

Les porteurs étaient MM. Philias Grégoire, Damien Bélanger, Clovis Blais, Alphonse Drapeau. Portait la croix, M. Jean Grégoire.

—Lundi fut chanté le service anniversaire de Mlle E. Pellissier, fille de M. Willie Pellissier, de Kingsey Falls. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient.

—M. et Mme Ernest Lavertu et Mlle Anna-Marie Turgeon, de Manchester, M. Edouard Turgeon, de Ste-Sophie, rendaient visite à M. Charles Turgeon, vendredi dernier.

—Mme Irma Lachance est revenue d'un voyage à Ste-Anne de la Pénade.

—Le révérend Frère Rodrigue, d'Arthabaska, est venu rendre visite à son oncle et tante, M. et Mme William Pepin.

—M. et Mme Albert Pepin, de Plessisville, sont venus visiter M. et Mme Arthur Goudreau, dimanche.

DR J. B. DROUIN

Médecin-Chirurgien

HÔPITAL PRIVÉ

Chambres à la disposition, prix modérés.

Instrumentation complète pour traitements électriques des maladies suivantes : cancer, tumeurs, diabète, rhumatisme, ulcères, pression élevée, pneumonie, pleurésie, goitre, paralysie, lumbago, etc., etc.

Spécialité : maladie de l'estomac et du foie et du sexe féminin

Rayons X, ultra-violet, infra-rouge.

Tous les jours de la semaine excepté le dimanche.

Examen gratuit du Rayon X pour ceux qui souffrent des bronches et des poumons.

87 rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE, P. Q.

DOCTEUR J.-H. FRECHETTE

Dentiste

Rue Notre-Dame VICTORIAVILLE, P. Q.
Travaux Dentaires exécutés avec soin
Prix modérés
Extraction des dents sans douleur
30 oct. j.n.o.**FUNERAILLES DE M. J. A. MERCIER**

Victoriaville.—C'est avec douleur que nous avons appris la mort de M. J. A. Mercier, décédé chez sa mère Mme Alfred Mercier. C'était un homme bien connu, il ne comptait que des amis, il était remarquable par ses bonnes qualités.

Il naquit à Berthier et ensuite son père vint habiter nos Cantons de l'Est. Il grandit au foyer paternel.

Quand il devint d'un certain âge il entra à l'emploi d'une manufacture de meubles. Il s'occupait tellement à son travail, qu'il devint contremaître. Il occupa cette position pendant un grand nombre d'années. Sa bonne humeur faisait l'harmonie de ses employés.

Depuis janvier dernier, il fut incapable de retourner à ses occupations car la maladie le retint.

Il a vu venir la mort avec douceur, comme il faisait toujours, en faisant le sacrifice de sa vie. Quoi qu'il se trouvait heureux au milieu de ses parents, c'est avec patience extraordinaire qu'il endura toutes ces souffrances jusqu'au dernier moment.

Il s'endormit dans la paix du seigneur le 23 juillet entouré de sa famille. Oh ! qu'il fut triste, ce dernier adieu. Que cette séparation est cruelle !

Vous, parents de ce cher disparu, tombez à genoux et dites : Dieu m'avait donné un père, il me l'a enlevé ; il m'avait donné ce fils, il me l'a enlevé ; il nous avait donné ce frère il nous l'a enlevé. Que votre volonté soit faite.

On sait la plaie profonde que vous avez au cœur. Soyez courageux. Dieu seul en est le maître. Il n'abandonne pas les affligés.

Celui qui sait porter sa croix a plus de roses à ajouter à sa couronne au dernier jour.

Il laisse dans le deuil une fille, Irène, sa mère, Mme Alfred Mercier, un frère, Wilfrid Mercier, maire de la paroisse, deux sœurs, Mme Hector Mercier, née Marie-Louise, et Mme Alfred Bisson, née Marie-Anne.

Ses funérailles eurent lieu le 26 juillet.

La levée du corps fut faite par Mgr Onil Milot. Le service fut chanté par M. l'abbé Beauséjour, assisté de diacre et sous-diacre.

La messe des morts fut très bien rendue.

Le cortège était sous la direction de M. Hervé Marcoux.

Les porteurs étaient des amis du défunt.

Conduisaient le deuil, sa fille, Irène, sa mère, Mme Alfred Mercier, son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Wilfrid Mercier, ses sœurs et ses beaux-frères, M. et Mme Hector Mercier, M. et Mme Alfred Bisson, de Victoriaville, son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Wilfrid Fournier, de Warwick, ses belles-sœurs et beaux-frères, M. et Mme Ernest Desrochers, M. et Mme Alphonse James, de Plessisville ; ses nièces Mmes Mariette Mercier, Annette et Aurèle Bisson, ses neveux, MM. Raymond, Jules et Florand Mercier, de Victoriaville, son cousin, Eugène Guilmette, de Berthier.

Un grand nombre d'amis se firent un devoir d'accompagner la dépouille jusqu'à sa dernière demeure.

Le Révérend M. l'abbé Edouard Garand suivit le cortège jusqu'au cimetière, bénit de nouveau la dépouille mortelle et récita les dernières prières. C'était un témoignage d'amitié qu'il voulait rendre à son ami intime.

Offrandes de messes : la famille Adéard Caron, Montmagny, M. et Mme Hector Mercier, de Victoriaville, M. Eugène Guilmette, de Berthier.

Bouquets spirituels : La famille J. H. Marcoux, la famille Joseph Bisson, M. et Mme J.-Baptiste Allard, M. et Mme Mathias Allard, Mme Joseph Allard, M. et Mme Napoléon Lépinay, d'Arthabaska, Mlle Juliette Lamarre, d'Arthabaska.

Sympathies : M. et Mme J. A. Boissonneau, M. et Mme Lucien Lavigne, M. et Mme J. Marie Trotier, M. et Mme Charles David, M. et Mme Alphonse Boulanger,

M. et Mme Louis Mercier, les familles Nazaire Allard, Pierre Héneault, Roméo Leblanc, Johnny Bécotte, F. X. Labbé, Wilfrid Labbé, Willie Lépinay, J. Boutet et Provencier, Mme Alice Lambert, Lowell, Mass., Mme Henri Fournier, Mme J. N. Mailhot, Mlle Rachel Nault, MM. Paul Leblanc, Willie Neault, Henri Gagnon, F. Lachance, M. et Mme Wilfrid Fournier, de Warwick, M. et Mme Ernest Desrochers, M. et Mme Alphonse James, de Plessisville, M. et Mme Wilfrid Ramsay, M. Henri Vallières, M. Arthur Gaudet, d'Arthabaska, la famille Octave Lavigne, de Princeville, la famille Dolphis Labbé, de Princeville, M. et Mme Dollard Guilmette, de Danville Mme Cyrille Beauséjour, d'Asbestos.

UN AMI.

FUNERAILLES IMPOSANTES

de Dame Magloire Champagne née Célaire Senneville

Ste-Clotilde de Horton.—La population de cette paroisse a appris avec un profond regret la mort presque subite de Dame Magloire Champagne, à l'âge de 76 ans, demeurant dans notre village depuis 41 ans. Après son mariage dans l'église de La Baie du Fervre, sa paroisse natale, elle était venue s'établir ici avec son mari, M. Magloire Champagne, charbon de son métier.

Cette femme de dévouement et profondément chrétienne a connu les débuts de la paroisse et les sacrifices que s'imposait ceux qui venaient fonder ici un foyer. Mais en femme courageuse et soumise à la volonté de Dieu, elle a su se consacrer son mari pour passer à travers de multiples épreuves entraînées après plusieurs années de travail, l'incendie qui avait ravagé notre village, la famille Champagne a vu dans l'espace d'une heure toute leur avoir réduit en cendre au milieu de la nuit. Courageusement ils ont surmonté cette épreuve. Aussi sa vie simple et charitable lui a valu des regrets à l'heure de sa mort des nombreux parents et amis réunis à son chevet et ses funérailles qui eurent lieu dans cette paroisse le 20 juillet dernier a attiré une affluence considérable de parents et d'amis.

Le cortège se mit en marche à neuf heures ; en tête la bannière des Dames de Ste-Anne avec les dignitaires et les Dames de la Congrégation à la suite.

La croix était portée par M. Alfred Laforest ; à ses côtés étaient ses deux petites filles, Gertrude et Colette Teasdale, qui portaient une couronne de fleurs donnée par des amis et une croix de fleurs donnée par Mme Georges Renaud, de St-Albert.

Le chariot funèbre était conduit par M. Alfred Leblanc ; au coin du cercueil étaient Mmes Ulric Biron, Alfred Lemire, Victor Lemay, Alfred Leblanc. Les porteurs étaient MM. Ulric Biron, Cléophas Désilets, Alfred Lemire, Adéard Proulx, Victor Lemay et Amédée Landry.

Le deuil était conduit par son époux et son vieux frère, Georges Senneville, des Trois-Rivières, ses neveux Roméo, Ovide Berthiaume, S. Romain Berthiaume et sa Dame des Trois-Rivières, Hector Demers, de Montréal, son gendre, Albert Teasdale, sa dame et sa fille adoptive, Marie Duval, son beau-frère et sa dame, Napoléon Duval, de Ste-Séraphine, M. et Mme Adolphe Marcotte, Narcisse Marcotte, de Ste-Monique, M. et Mme Philippe Marcotte, M. et Mme Victor Lacharité, M. et Mme Walter Bené, M. et Mme Rodolphe Marcotte, Mme Vve Lebel, de Ste-Monique, M. et Mme Joseph Bené, de St-Félix de Kingsey, E. Bené, de Victoriaville, M. et Mme Raoul Roberge et leurs enfants, Gabrielle, Madeleine, Laurent et Faustin Roberge, de cette paroisse et un grand nombre d'autres parents entr'autres, M. et Mme Zéphirin Champagne, M. et Mme Rodolphe Champagne, M. et Mme Hormidas Champagne, M. et Mme Olive Champagne.

Parmi les amis nous avons remarqué M. J. O. McLancon, M. Prémont, dentiste, à Drummondville, M. et Mme Amédée Landry, Rodolphe, Laurette et Albert Landry, Mme Vve Dolphis Hébert, de Drummondville.

Toute la population de Sainte-Clotilde attendait le cortège funèbre dans l'église paroissiale revêtue de ses ornements de deuil.

Le Rév. M. l'abbé J. A. Leblanc,

curé, a chanté le service. M. l'abbé G. Champagne, ecclésiastique, était au chœur.

M. l'abbé R. Mercier a prêté son concours à l'orgue et a rendu avec âme le "Miserere Mei" et Adrien Proulx a chanté "Les Adieux".

A son époque cruellement affligé et à sa fille, Mme Albert Teasdale, née Evangile, et sa fille adoptive, Marie Duval, à tous les parents nos profondes sympathies.

Elle repose dans notre cimetière, dans le lot réservé à la famille.

Qu'elle repose en paix.

FUNERAILLES DE MME A. BILODEAU

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Alphonse Bilodeau, née Zénaïde Brouard, décédée à Trois-Rivières, le 27 juillet à l'âge de 30 ans et 8 mois. La dépouille mortelle a été transportée à Arthabaska chez son beau-père, M. Elzéar Bilodeau.

Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu samedi, le 30 juillet, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. l'abbé Elphège Houde, assisté de M. l'abbé Art. Bergeron, vicaire, et M. l'abbé Ed. Châtillon, chapelain des Frères du Sacré-Cœur.

Le corps était porté par ses 3 beaux-frères, MM. Robert Bilodeau, Doyat Hamel, Eddy Fortier, et MM. Wilfrid Leblond, Donat Houde et Johnny Houde. M. Wilfrid Michel Portait la croix.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Alphonse Bilodeau, son jeune fils, Hervé Bilodeau, son père et sa mère, M. et Mme Prudent Brouard, quatre frères, Roméo Brouard, de Trois-Rivières, Omer Brouard, de Disraeli, Joseph Brouard et Elphège Brouard, de Disraeli, quatre sœurs Mme Adéard Daigle (Florida), de Disraeli, Mme Ovide Lapointe, (Adelia) de Disraeli, Mme Jos. Rodrigue, (Marie-Louise) de Coaticook, Mme Adéard Belgarde (Marie-Angé) de Disraeli.

Le corbillard était conduit par M. Nathaniel Blanchet.

Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le cortège.

Le deuil était conduit par son époux, M. Alphonse Bilodeau, son fils Hervé Bilodeau, son père et sa mère, M. et Mme Prudent Brouard, M. Roméo Brouard, M. et Mme Adéard Daigle, M. et Mme Ovide Lapointe, M. Elphège Brouard, Mme Adéard Belgarde, M. et Mme Elzéar Bilodeau, M. et Mme Emile Prince, M. et Mme Robert Bilodeau, M. et Mme Eddy Fortier, M. et Mme Donat Hamel, Mmes Germaine Bilodeau, Alice Bilodeau, Cécile Bilodeau, Mme Vve Ovide Bilodeau, M. et Mme Louis Mailhot, MM. et Mmes Joseph Bilodeau, de Ste-Wenceslas, Jos. Duhaime, Wilfrid Béliveau, Willie Bilodeau, Paul Labard, tous de Ste-Wenceslas, Albany Bilodeau, de Laurierville, Edmond Trappier, de Laurierville, Mme Onil Trappier, de Laurierville.

Parmi les amis nous avons remarqué Mme Vve Désiré Poirier, M. et Mme Wilfrid Leblond, M.

du 21 juillet au 4 août 1932
Vente Adéard Nault à Evariste Lavigne, P. 545 Ste-Hélène.
Régulation de donation, Julien Béland et ux, et Gérard Béland, Tingwick.
Vente Georges Filteau à Adolphe Morin, P. 1049 Tingwick.
Régulation, Alphonse Dupuis à Josaphat Dupuis, 71 Ste-Hélène.
Vente Philippe Lachance à Elphège Raymond, 17a, 3e rang, Stanfold.
Vente Colbert Marchand à Alfred Carignan et Donat Carignan, P. 41 Princeville.
Vente A. C. Manseau à Camille Boisclair, P. 1049 Tingwick.
Vente Eugène Boursa à Joseph Roberge, 222 St-Paul.
Mariage Lucien Rousseau et Delle Germaine Marcotte.
Vente Léandre St-Onge à Déléma Houle, P. 137 Ste-Victoire.
Mariage Conrad Leblanc et Delle Marie-Anne David.
Bail à rente Milton Nadeau à Onil Bourgeois, 459-23 et al. Ste-Victoire.
Titre Le Sheriff D. A. à Edmond Schelling, P. 490 Ste-Victoire et 244 St-Norbert.
Modifications Georges Filteau et Eddy Panuet et A. Fugère, P. 1049 Tingwick.
Titre La Cour Supérieure D. A. à Théophile Ménard, 542 Tingwick.
Mariage Germain Lafontaine et Delle Juliette Marcoux.
Mariage Joida Roberge et Delle Rosaria Beaudet.
Testament Achille Gagnon à Joseph Gagnon, 11e rang et al. Madelon.
Régulation Ludger Courtois à Octave Pinard, 963 Tingwick.
Vente Henri Levasseur à Octave Hébert, 454-110 Ste-Victoire.
Mariage Léon Lemay et Alphonse Fréchette, P. 554 St-Norbert et P. S. O. 454-31 Ste-Victoire.
Vente Emile Magnan à Joseph Bellavance, 459-23 Ste-Victoire.

Henri Poirier, Mlle Rosa Poirier, M. Henri Bilodeau, M. Roland Bilodeau, M. Baurice Bilodeau, M. Eddy Bilodeau, Mmes Jeanne-Rose et Yvette Bilodeau, M. et Mme Eugène Roy, de Warwick, M. Eddy Roy, Mlle Gilberte Roy, M. Gérard Roy, de Warwick, M. et Mme Edouard Houde M. Sylvio Houde, Mlle Marie-Laure Houde, M. et Mme Johnny Houle, M. et Mme Willie Hupé, M. et Mme Wilfrid Michel, MM. et Mmes F. Houde, Donat Houde, Albert Houde, Mlle Marie-Anne Houde, M. et Mme Fernand Lemieux, M. Ovide Lemieux, M. Maurice Lemieux, Mlle Béatrice Lemieux, Mme Ernest Lamontagne, Mlle Rosa Blais, MM. et Mmes Napoléon Fortier, Wilfrid Michel, Arthur St-Cyr, Mmes Laroche, Mlle Nelly Jacques, Mme Philippe Lemay, M. Alfred Labrecque, M. Xavier Labbé, Mlle Marguerite St-Hilaire, M. et Mme Joseph Houde, Mlle M.-B. Gendreau, M. Jos. Drouin, Mme Vve Jean Drouin M. et Mme Moïse Mailhot Mlle Drouin, de Victoriaville, M. Armand Michel, M. et Mme Xavier Ratté, Mme Moïse Couture, M. Albert Bergeron, Mlle Lucile Couture, M. et Mme Lionel Leblanc, Mlle M.-F. Champou, Mme Alfred Hamel, Mme George Michel et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La famille A. Bilodeau remercie sincèrement tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie dans le malheur qui vient de la frapper.

Mutations de propriétés et actes divers enregistrés au bureau d'enregistrement du Comté d'Arthabaska

du 21 juillet au 4 août 1932
Vente Adéard Nault à Evariste Lavigne, P. 545 Ste-Hélène.
Régulation de donation, Julien Béland et ux, et Gérard Béland, Tingwick.
Vente Georges Filteau à Adolphe Morin, P. 1049 Tingwick.
Régulation, Alphonse Dupuis à Josaphat Dupuis, 71 Ste-Hélène.
Vente Philippe Lachance à Elphège Raymond, 17a, 3e rang, Stanfold.
Vente Colbert Marchand à Alfred Carignan et Donat Carignan, P. 41 Princeville.
Vente A. C. Manseau à Camille Boisclair, P. 1049 Tingwick.
Vente Eugène Boursa à Joseph Roberge, 222 St-Paul.
Mariage Lucien Rousseau et Delle Germaine Marcotte.
Vente Léandre St-Onge à Déléma Houle, P. 137 Ste-Victoire.
Mariage Conrad Leblanc et Delle Marie-Anne David.
Bail à rente Milton Nadeau à Onil Bourgeois, 459-23 et al. Ste-Victoire.
Titre Le Sheriff D. A. à Edmond Schelling, P. 490 Ste-Victoire et 244 St-Norbert.
Modifications Georges Filteau et Eddy Panuet et A. Fugère, P. 1049 Tingwick.
Titre La Cour Supérieure D. A. à Théophile Ménard, 542 Tingwick.
Mariage Germain Lafontaine et Delle Juliette Marcoux.
Mariage Joida Roberge et Delle Rosaria Beaudet.
Testament Achille Gagnon à Joseph Gagnon, 11e rang et al. Madelon.
Régulation Ludger Courtois à Octave Pinard, 963 Tingwick.
Vente Henri Levasseur à Octave Hébert, 454-110 Ste-Victoire.
Mariage Léon Lemay et Alphonse Fréchette, P. 554 St-Norbert et P. S. O. 454-31 Ste-Victoire.
Vente Emile Magnan à Joseph Bellavance, 459-23 Ste-Victoire.

FEU ROB. METHOT

Un bien triste accident est arrivé mardi sur la rivière Mégiscane, dans l'Abitibi. M. Robert Méthot, de Warwick, étudiant à l'Académie Commerciale, de Québec, travaillant sur la rivière Mégiscane avec un parti de géologues, lorsque le canot qu'il occupait chavira. M. Méthot fut emporté

Premier soin à donner à l'enfant pour éviter les maladies de l'été

Malgré tous les bons soins que vous donnez à votre bébé durant les jours chauds de l'été, il arrive encore quelques cas de maladies. Les médecins disent que la meilleure sauvegarde contre les maladies de l'été chez les enfants c'est de garder leurs intestins en bon état. De cette manière vous pouvez éviter tout ennui.

Il n'y a rien comme Castoria pour agir promptement sur les intestins. Castoria est le régulateur spécialement fait pour les besoins des bébés et des enfants.

Castoria comme vous le savez ne peut causer aucun mal. Il ne contient aucune drogue ni narcotique. Il est une pure préparation végétative qui agit doucement et doucement et toujours efficacement. Il est très facile à donner aux enfants. Ils aiment le goût du Castoria.

Ne donnez aucune chance aux maladies de l'été et donnez une première dose de Castoria. Il empêchera dès le début la maladie de se développer. Soyez sûr de vous procurer le véritable Castoria. Il porte toujours le nom de Chas. H. Fletcher, sur l'enveloppe.

(Fait en Canada)

Chas. H. Fletcher.



BIENFAITS DE NOS UNITES SANITAIRES

(Suite de la 1ère page)

balayage des classes se fait maintenant à l'aide d'une poudre mouillée qui retient la poussière plutôt que de la déplacer tout simplement. Allez plus loin et informez-vous. Vous apprendrez ainsi que des centaines d'enfants sur nos conseils, se sont vus débarrassés de dents cariées, d'amygdales malades, deux affections trop souvent considérées presque comme nécessaires et négligeables. Vous apprendrez peut-être aussi que dans une institution, nous avons trouvé un élève pensionnaire souffrant d'une tuberculose au début, mais ouverte et contagieuse. Dites-moi maintenant si nous n'avons pas rendu un grand service à cet élève en lui permettant de se traiter à temps, un plus grand service encore à ses compagnons qu'il aurait pu contaminer. Pourtant, il existe un règlement dans cette maison exigeant le certificat médical de tout élève!

Cliniques pour bébés

Nous devons admettre que le comité de Terrebonne n'était pas sans contribuer au taux élevé de la mortalité infantile dans notre province. Aussi avons-nous attaché beaucoup d'importance à ce problème. Touchant d'abord le point sensible, nous avons organisé des cliniques pour bébés dans les centres les plus peuplés de notre territoire: j'ai nommé St-Jérôme, Ste-Agathe, Ste-Thérèse et Terrebonne. Notre taux de 118.9 par 1,000 naissances qu'il était en 1928 était en 1931, baissé à 102.0. Depuis ce temps nous avons multiplié ces cliniques et chacun de nos villages en aura le bénéfice pendant un certain temps chaque année. Nous donnons en moyenne de 20 à 25 consultations par cliniques et les mères nous disent souvent: Ah! si nous avions eu ces cliniques plus tôt, que de soucis nous aurions été épargnés! La question du lait se rattache étroitement à celle de la mortalité infantile. Je la réserve pour la fin de ma causerie en même temps que celle de la surveillance des denrées alimentaires pour toucher quelque peu à l'angoissant problème de la tuberculose.

Lutte efficace

Cette terrible maladie diminue chez nous il est vrai et notre directeur, monsieur le Dr Alphonse Lessard, l'annonçait dernièrement, mais que de pertes elle nous fait encore subir. Voilà pourquoi maintenant nos Unités Sanitaires de comtés sont pourvues de ce que nous appelons un service de cliniques ambulantes de tuberculose. Un spécialiste en la matière donne à chacun des comtés qui lui sont confiés environ une semaine par mois de son temps. Ayant à sa disposition toutes les méthodes modernes de diagnostic, y compris appareil portatif de R. X. il parcourt notre comté allant dans chacune des paroisses y tenir une clinique annoncée à l'avance par le curé. Nous pouvons de cette façon dépister de nombreux cas qui nous auraient échappé encore longtemps. Ces cas sont immédiatement envoyés chez le médecin de famille. L'infirmière les visite chaque mois leur enseignant les précautions à prendre

pour ne pas contaminer leur entourage et quand la chose est possible, nous les dirigeons vers le sanatorium où ils ont l'immense avantage d'apprendre l'entourage et par l'exemple les moyens de se traiter, de bien suivre leur cure. Tout ceci, mesdames, messieurs j'aurais aimé vous le présenter avec beaucoup plus de détails. Mais j'ai conscience que, si je veux que mon sujet soit apprécié, il suffit que je vous souligne certains faits que vous connaissez peut-être, mais qu'il faut toujours bon de rappeler.

Inspection sanitaire

J'en arrive maintenant à la question de l'inspection sanitaire. Celle-ci comporte les items suivants:

Questions d'aqueducs, privés et publics.

Questions d'égouts.

Inspection des édifices publics.

Inspection des établissements éducationnels.

Inspection des établissements industriels.

Surveillance des denrées alimentaires.

Inspection des viandes et inspection du lait.

Chacun de ces problèmes requiert notre attention dans chaque municipalité.

Mais il en est deux à mon sens qui simposent plus spécialement par leur importance et leur portée pratique; l'un comporte l'approvisionnement de nos populations

en eau potable et l'autre la production, la manipulation et la vente d'un lait propre et sain. Les fortes épidémies de typhoïde nous viennent en effet le plus souvent de ces deux sources d'alimentation. De plus, le mauvais lait est un facteur non négligeable dans le maintien d'un taux élevé de mortalité infantile.

Le bon lait

Notons donc en passant que sans compter les nombreuses sources privées d'approvisionnement d'eau que nous sommes appelés à surveiller, nous donnons une attention toute particulière aux aqueducs qui desservent toute une population. Et continuant notre incursion dans ce domaine nous en arrivons à la question du lait.

Vous savez, n'est-ce pas, mesdames, messieurs, que le bébé qui perce ses dents, ne doit pas en éprouver d'inconvénients sérieux pour sa santé. Je n'en donne pour preuve que le préjugé populaire qui veut que la dentition du bébé soit plus dangereuse en été. Ce qui revient à dire que si bébé est malade de ses dents, j'entends sérieusement, c'est qu'il boit du mauvais lait, du lait produit dans des conditions de propreté plus que douteuses, du lait conservé à une température trop élevée dans des vaisseaux, bidons ou bouteilles impropres lavés et non stérilisés. Les laitiers n'étant pas ceux qui admettent le plus facilement cette nouvelle théorie et pour cause, leur propriété est mise en doute, vous voyez d'ici la réception moins que cordiale qu'ils nous ont parfois réservée. Qu'importe, nous avons persisté à faire leur éducation et sans brusquer les choses nous avons graduellement obtenu d'eux une installation non pas luxueuse et dispendieuse mais suffisante pour assurer la qualité de leur produit.

Et voici que dans nos villes de Terrebonne, Ste-Thérèse, St-Jérôme et Ste-Agathe, nous pouvons dire avec fierté que nos laitiers ne

souffrent pas de comparaison désavantageuse. Venez avec nous nous quelques instants chez tous nos laitiers de la ville de Ste-Thérèse, pour ne citer qu'un exemple, et vous constaterez que dans chaque laiterie il y a l'eau courante même dans le fond d'un rang, qu'au moment du lavage des ustensiles par exemple une boussoire distribue toute la vapeur nécessaire à chauffer cette eau à la température voulue pour un lavage satisfaisant des bidons, chaudières et bouteilles. Assistez à la fin de l'opération et vous verrez que les ustensiles une fois bien lavés, sont ensuite passés sur un jet de vapeur pour stérilisation. Ceci, mes amis, remplace maintenant la grande cuve où l'on lavait souvent il y a deux ou trois ans, quelque 100 à 200 bouteilles les unes après les autres sans changer d'eau naturellement puis-que l'eau n'était pas d'accès facile dans les laiteries. Nos ustensiles bien propres sont remis sur des supports à surface lisse facilement nettoyables lorsqu'après avoir l'on flanquait le tout sur des poquets de clôture. La traite, une fois effectuée, le lait est rapidement refroidi au moyen d'un agitateur stérilisé puis un grand bassin rempli d'eau glacée termine le refroidissement à 40 et 50°. Au moment de l'emballage, un appareil automatique remplace certains vieux bords de boyaux, toujours malpropres. Les couvercles sont aussi posés à la machine et l'on peut dire en somme qu'avec l'installation que nous avons demandée et obtenue, un lait propre peut être manipulé proprement et délivré dans les mêmes conditions.

Toutes ces améliorations, mesdames, messieurs, nous les avons précautionnées, les conseils municipaux nous ont appuyés en faisant des règlements en conséquence ou en corrigeant ceux qu'ils avaient déjà. Mais nous devons rendre justice au laitier lui-même et reconnaître qu'il s'est prêté à nos exigences avec bonne grâce en autant qu'il a compris le pourquoi de ces nouveautés.

Et c'est précisément ici comme ailleurs la méthode que nous avons en honneur. Nous avons besoin de lois en matière d'hygiène. Mais nous avons aussi beaucoup besoin de faire l'éducation du public et ce serait il me semble une erreur que de vouloir imposer au peuple, dans le domaine de l'hygiène du moins, une chose dont il ne peut s'expliquer le pourquoi.

Je termine par la lecture de quelques items de notre rapport annuel pour l'année 1931-32. Ceci me permettra d'illustrer plus rapidement quelques détails de mon tableau.

Vous avez là, mesdames, messieurs, un bref résumé du vaste programme d'une Unité Sanitaire. Et si nous pouvons poursuivre avec succès un tel programme c'est que les autorités municipales nous appuient de leur bonne volonté et de leur influence. Elles nous appuient non pas à l'exemple, mais parce qu'après une année d'essai de notre système elles ont compris non seulement l'importance mais l'absolue nécessité pour une nation de sauvegarder son capital humain. De cette encourageante attitude, je tiens à remercier publiquement les quelques délégués des municipalités de mon comté. J'ose espérer que notre travail continuera de nous mériter leur confiance et que les Unités Sanitaires qui veulent prévenir la contagion, deviendront elles-mêmes très contagieuses et se répandront rapidement dans toute la province pour le plus grand bien de notre population.

AUX ECOIERS

Achetez vos articles de classes à la

LIBRAIRIE DE "L'UNION"

et vous aurez entière satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants:

Cahiers, Crayons, Plumes, Portes-plumes, Gomme, Règles, Cofrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, Boîte de Peintures, etc.

Nous tenons tous les livres de classes tels que: Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.

Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

PELERINAGE A SAINTE-ANNE

Mgr Onil Milot, curé de Victoriaville, conduit son 35e pèlerinage. S. E. Mgr Brunault présent.— 700 personnes

Mgr Onil Milot, P. A., V. G., curé de Victoriaville, a conduit lundi son trente-cinquième pèlerinage annuel à Sainte-Anne de Beauré. Les pèlerins étaient au nombre de sept cents, venus de Victoriaville et de quelques autres paroisses du diocèse de Nicolet. Ils sont arrivés à Sainte-Anne à six heures, ayant fait le trajet à bord d'un convoi du chemin de fer National.

A la tête de ce pèlerinage imposant est le vénéré pasteur du diocèse de Nicolet, Son Excellence Mgr Hermann Brunault, accompagné de M. l'abbé Georges-Etienne Roberge, son secrétaire.

Les membres du clergé étaient d'ailleurs nombreux. On remarquait encore: Mgr F.-X. Dupuis, P. D., curé de Plessisville, M. l'abbé Provencher, curé de Laurierville, M. le chanoine Israël Phaneuf, M. le chanoine Séverin Poirier, curé de Princeville, M. l'abbé Samson, professeur au Mont Saint-Louis, M. l'abbé Alphonse Tardif, organiste et professeur de musique au Collège de Lévis, M. l'abbé Théophile Melançon, curé de Warwick, M. l'abbé Théobald Joyal, curé de Saint-Paul de Chester, M. l'abbé Scraphin Capistran, vicaire à Saint-Paul de Chester, M. l'abbé Roméo Sirois, curé de Saint-Rosaire, M. l'abbé Simon Bibeau, curé de St-Rémi, MM. les abbés Georges Lauzière, Alphonse Beauchesne et Bruno Fréchette, vicaires à Victoriaville.

Lundi soir, les pèlerins ont fait la procession aux flambeaux dans la montagne. Cette démonstration de foi a été des plus émouvantes. Mgr Milot, président à cette cérémonie de même qu'au salut solennel du St-Sacrement qui fut chanté ensuite. Mgr le curé de Victoriaville était assisté de MM. les abbés Roméo Salois et Scraphin Capistran, M. l'abbé Alphonse Tardif, du Collège de Lévis, était à l'orgue et a exécuté un programme de maître. La petite maîtrise de Victoriaville a fait les frais du chant avec M. Camille Duguay comme soliste.

Mardi, les pèlerins assistèrent à la messe. Ils quittèrent Sainte-Anne dans le courant de la matinée.

LA RUINE OU LA REFORME

Dans une revue de France, le "Capital", M. Joseph Caillaux étudie les moyens de rétablir l'équilibre financier dans le monde.

"Il faut, dit-il, voir et dire les choses telles qu'elles sont. Le cataclysme qui a dévasté le monde a dépouillé tous les grands pays d'une part de leur richesse. L'amputation a été ici d'un quart, là d'un tiers, ailleurs la moitié. Ordre était dès lors donné aux hommes de restreindre leurs dépenses publiques et privées. Ils ont agi de façon toute opposée. Grisés par l'inflation, ils se sont abandonnés à la profusion. Partout, presque partout, dans les budgets d'Etat, on a fait débauche de pensions, d'allocations, de rentes. Partout, presque partout les particuliers ont été avides de s'enrichir en quelques années, trois ou quatre, alors que, avant la guerre, le commerçant ou l'industriel s'estimait heureux quand vingt ou trente ans de travail lui assuraient le pain de ses vieux jours.

Pour faire face aux frais généraux du pays; pour assurer, d'autre part, d'opulents bénéfices aux producteurs ou aux intermédiaires, on a eu recours en tous lieux à la même méthode: des barrières de douane que l'on surélève sans cesse. On en vient ainsi à ériger les nations en immenses sociétés de secours mutuels où sont obligatoirement inscrits tous les citoyens, dont les pensionnés, les entrepreneurs (je prends le mot dans le sens que lui prêtait la vieille économie) sont les membres participants, dont les consommateurs sont les membres honoraires. Car il va de soi que tout le poids du système retombe sur la consommation.

Un tel régime ne peut durer indéfiniment. Il contredit le bon sens. S'il a tenu jusqu'à ces der-

nières années, c'est parce que la classe moleslée avait des réserves. Celles-ci ont décliné; elles achèvent de s'épuiser. Les peuples ne pourront bientôt plus vivre sur leur grasse comme ils l'ont fait depuis 1914. Il leur faudra choisir: ou s'abîmer dans la ruine ou se réformer."

Voilà ce qui s'appelle parler franc et net.

AU POSTE CKAC

Voici le programme qui sera donné au poste CKAC de Mont-réal, samedi soir prochain, le 6 août, de 9 hrs à 10 hrs P. M., par un groupe de musiciens de Victoriaville, sous la direction de M. Uldéric Allaire.

Orchestre: "Marche du 1er Centenaire du Canada", Uldéric Allaire.

Chœur à trois voix égales: "Le Carnaval de Venise", Luigi Bordese.

Solo: Mme Gilberte Comeau, Soprano, (au choix)

Solo et chœur: "Suzon la Blanchisseuse", M. Emile Filion, Ténor.

Solo: M. Gaston DeFoy, Ténor "Brise du Soir", Romance d'autrefois recueillie et harmonisée par M. U. Allaire.

Orchestre: "Choix de Vieux Refrains choisis".

Chœur et Solo: "Hymne à la Croix", Lucien Daveluy; solo, M. Camille Duguay, baryton.

Solo: "Le Clairon" M. Euclide Jutras, Ténor.

Solo: Mlle Fleurette Descôteaux, Mezzo-Soprano, "Les Regrets" de Mignon.

Solo de Piano: "Gigue Bretonne", Bachmann, exécutée par Mlle Annette Gouin.

Solo: "Les Meilleures Amours" Uldéric Allaire, chanté par M. Paul Henri Descôteaux, baryton.

Chœur: "Les Volontaires de Terrebonne".

Orchestre: Marche du "Cercle Musical de Victoriaville", Uld. Allaire.

Epoque dangereuse

"Aux premiers signes de mauvaise humeur ou d'indisposition, pendant les mois de chaleur de l'été, je donne à mon bébé des Tablettes Baby's Own pour le remettre d'aplomb," écrit Mme Alton.



TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

LE TRAVAIL SE POURSUIT

Une courte dépêche de Québec annonçait que les membres du Mérite Agricole, poursuivant le travail qu'ils ont commencé depuis quelques semaines, ont déjà visité soixante-cinq fermes.

La tâche de ces "examinateurs" est longue, délicate et difficile, puisqu'il s'agit de classer selon leurs justes mérites les nombreux concurrents qui participent, cette année encore, au grand concours annuel du Mérite Agricole.

Il est trop tôt pour risquer des pronostics sur l'issue de ce concours, et, d'ailleurs, aucun rapport préliminaire n'a été rendu public à date. Tout ce que l'on sait, c'est que les concurrents sont particulièrement nombreux, cette année, et que les fermes soumises à l'inspection sont remarquablement belles et bien tenues.

Cela prouve donc que le concours du Mérite Agricole atteint son but et qu'il suscite, chez les cultivateurs progressifs, une vive émulation, une saine ambition, qui va s'accroissant d'année en année.

C'est un fait que les premiers concours de ce genre ne furent pas suivis avec énormément d'intérêt: nos cultivateurs n'y étaient pas habitués, quelques-uns même restaient totalement indifférents aux résultats de ce tournoi annuel. Mais il faut dire que les choses ont bien changé, et pour le mieux, depuis quinze, depuis dix ans; maintenant, c'est toute la classe agricole qui suit avec une vive curiosité le travail de ceux qui sont chargés de faire une enquête judicieuse sur les fermes des cultivateurs qui prennent part aux concours annuels.

Le fait de donner plus d'éclat

MONARCH LIFE ASSURANCE COMPANY CIE D'ASSURANCE VIE "MONARCH"

Cette forte compagnie commença ses opérations en 1906. Elle demande un représentant actif dans ce district, une excellente occasion pour quelqu'un de recommandable.

Faire application à M. J. L. ROUTLY, Surintendant de l'est, Université Tower Building, MONTREAL.



CULTIVATEURS! LISEZ CECI

Nous avons acheté tous les PATRONS de The Warwick Machine Co., de Warwick, Que. Nous sommes en position de vous fournir toutes les pièces de BATTEUSES, BANC-SIE, GODENDARD, etc., fabriqués par cette compagnie et vendus depuis un grand nombre d'années par J. A. ROY INC. et EUG. JULIEN & CIE de Québec; BOURNIVAL & CIE et ONTARIO WIND ENGINE & PUMP CO. de Montréal, ainsi que par un grand nombre de JOBBERS Commandant-nous vos pièces de réparation, nous avons tout: dents, passes, poutilles, courroies, etc., etc.

Votre commande sera remplie promptement.

UNE BONNE OCCASION

MOTEURS A GAZOLINE DE SECONDE MAIN

Moteurs remis à neuf et garantis	Montant payable comptant	Balance 1 an pour payer 12 paiements de
MILWAUKEE 2 C. V.	10.00	5.00
EMPIRE 4 C. V.	15.00	7.50
INT. TITAN 4 C. V.	15.00	8.00
WATERLOO 4 1/2 C. V.	15.00	9.00
CHEVREUIL 4 1/2 C. V.	15.00	9.00
CHAMPION 5 C. V.	15.00	9.50
JULIEN 5 C. V.	15.00	9.50
UNIVERSEL 5 C. V.	20.00	11.50
NATIONAL 6 C. V.	20.00	11.50
UNIVERSEL 6 C. V.	25.00	12.50
MOULANGE BEATTY 12" et EMPOCHEUR 500	25.00	3.50

Frêt accordé, déduit sur paiement comptant.

Tous ces moteurs bien réparés et peints, cylindre repéré, piston et anneaux neufs. L'Empire est avec bougie (batteries), les autres avec magnéto, tous sont avec poulie à friction. Le Milwaukee à une 8", le Waterloo et Chevreur 12", les autres 14". Une garantie de 1 an donnée avec chaque machine. Profitez d'un bon marché en achetant à un prix plus bas qu'au comptant, un an pour payer, sans intérêt.

La Fonderie 'UNIVERSEL' Enregistrée VICTORIAVILLE, P. Q.

ACHETEZ Le lait, la Crème et le Beurre

DE LA BEURRIERIE DE VICTORIAVILLE

Prenez garde! Vos enfants sont en danger!

A l'approche de l'été la maladie fait son apparition et se propage rapidement et un des agents les plus importants de transmission des maladies contagieuses est sans contredit le lait cru. L'expérience a démontré que des épidémies de maladies violentes avaient été occasionnées par du lait cru impur et portant des germes de maladies.

Faut-il priver vos enfants du lait? Evidemment non car c'est la meilleure nourriture qui leur convienne, le seul aliment complet et tous les médecins vous recommanderont de leur en donner le plus possible, alors LA PASTEURISATION DU LAIT EST VOTRE PLUS SURE PROTECTION.

La santé et l'avenir heureux de vos enfants est dans le lait VICTORIAVILLE.

Qu'est-ce que la Pasteurisation?

Il n'y a qu'une manière de pasteuriser le lait et elle est employée dans toutes les laiteries également: La pasteurisation consiste à porter la température du lait à 142° F. et de le maintenir à cette température pendant 35 minutes afin de détruire tous les mauvais microbes contenus dans le lait; puis de le refroidir quasi instantanément afin de ne pas permettre aux mauvais microbes de reprendre vie en passant par des températures qui leur sont favorables.

La Pasteurisation est un Bienfait

Elle enlève au lait cru tous ses dangers et permet à la bonne maman de ne pas priver ses enfants d'un aliment à la fois riche, de bon goût et nécessaire à la vie. De plus, la pasteurisation, et cela est universellement reconnu, n'enlève au lait cru aucune de ses propriétés nutritives ni même son bon goût.

PURETÉ, RICHESSE, SAVEUR, telles sont les caractéristiques du lait pasteurisé "Victoriaville"; nous vendons aussi la crème pasteurisée et le beurre pasteurisé.

L'enfant en santé est le crème de la nation; le lait "Victoriaville" clarifié et pasteurisé, est préféré de tous.

Le lait "Victoriaville" provient d'un seul troupeau et ce troupeau est passé à l'épreuve de la tuberculine.

Livraison à domicile tous les matins.

LA SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE BEURRE ET FROMAGE DE STE-VICTOIRE D'ARTHABASKA Propriétaire

Téléphone Local.

5 mai 6 m.

que par le passé au commencement des vainqueurs a beaucoup contribué aussi à accroître la popularité du Mérite Agricole.

Le ministère provincial de l'Agriculture agit sagement en accordant de nombreuses et généreuses distinctions aux cultivateurs qui adoptent les méthodes les plus progressives et qui font un succès de leur noble profession.

Saint-Valère

— M. et Mme Adélaïde Marcoux et leurs enfants, Armand, Roland, Marie-Jeanne et Liliane Marcoux, et le Révérend Père Lionais, de Central Falls, États-Unis, en visite chez Mme Félix Piché, M. Freddy Piché et M. Arthur Bergeron. Ils ont fait le trajet en auto et sont retournés enchantés.